



Profil migratoire
Riyadh dans le monde, le monde à Riyadh

Riyadh



terre d'accueil,
porte d'entrée sur la capitale





Riyadh

terre d'accueil,
porte d'entrée sur la capitale



Table des matières

Le mot du Maire	3
Liste des acronymes	4
Résumé	5
Introduction	6
I. Le monde à Riyadh	8
1 Les dynamiques de peuplement	8
2 L'immigration interne	10
3 L'immigration internationale	16
II. Riyadh dans le monde	19
1 L'émigration interne	19
2 L'émigration internationale	22
3 Les migrants de retour	25
III. Les dynamiques Migration & Développement	31
1 Les acteurs M&D à Riyadh	31
2 Les projets et initiatives M&D à Riyadh	34
3 Les partenariats M&D à Riyadh	38
Conclusion	40
Annexes	44



Le mot du Maire

Je me réjouis de présenter le profil migratoire de Riyadh, le premier réalisé dans l'une des communes de Nouakchott. Il est le résultat du projet Migration et Développement (MIDRIM) mené avec l'engagement de la mairie et l'appui de l'ONG Grdr, sur financement de l'Union européenne.

Le présent profil migratoire constitue un outil important dans la prise de décisions en matière de gestion des mobilités dans la ville. Il constitue un document inédit. Riyadh, qui est née il y a à peine trente ans, a accueilli des familles venues de toutes les *wilayas*. Elle constitue, de ce point de vue, une « Mauritanie en miniature », un formidable exemple de brassage.

Les recommandations de ce document seront prises en compte dans le prochain Plan de Développement Communal (PDC) de Riyadh, pour permettre à l'ensemble des acteurs d'aider à faire des mobilités un levier de développement local. L'un des enjeux majeurs est de penser ces questions dans l'objectif de mainte-

nir la jeunesse mauritanienne sur le territoire, et d'éviter pour tous une migration contrainte qui serait vécue comme une déchirure et un déracinement.

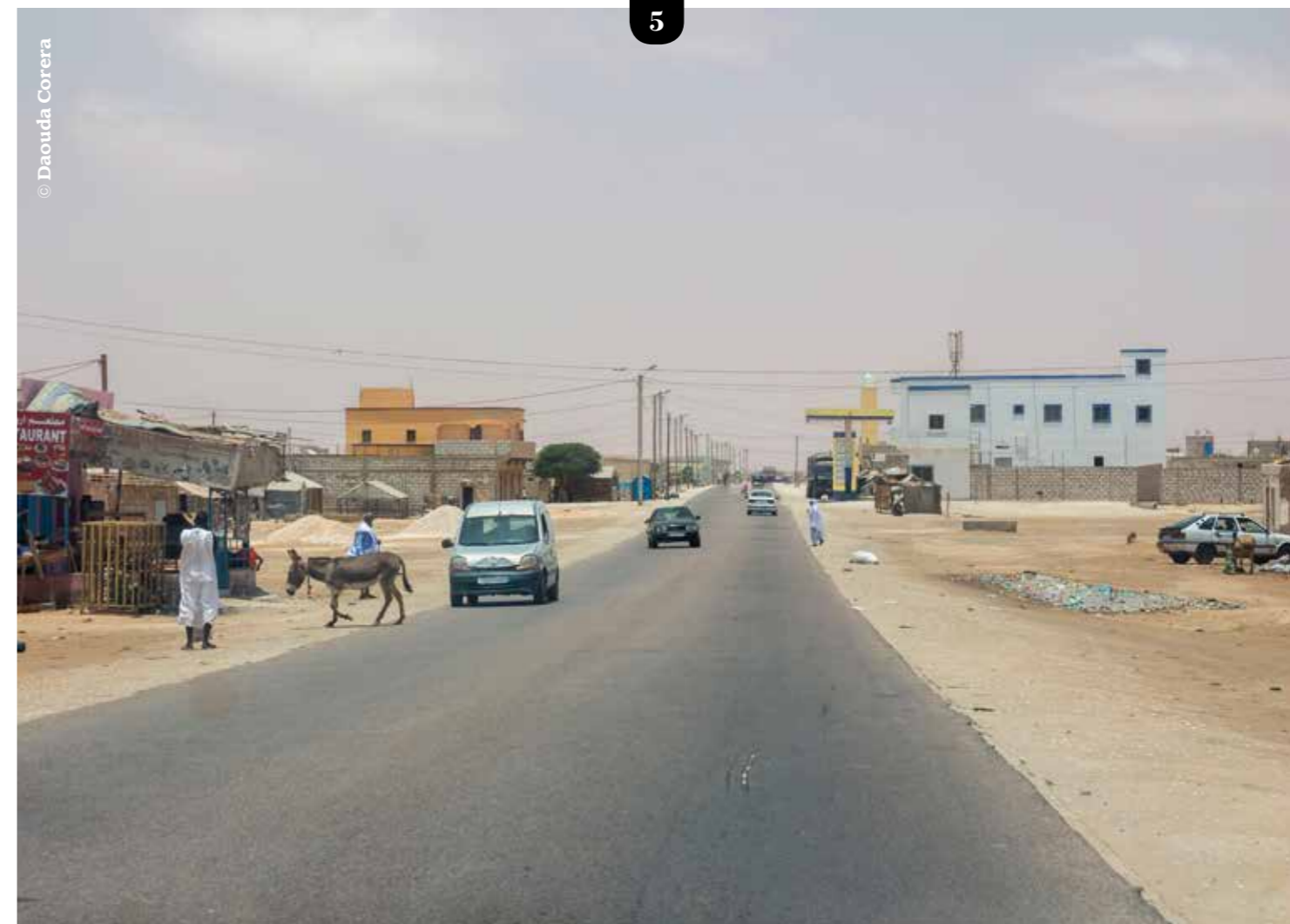
Sur la base des données fournies et des recommandations formulées dans ce document, mon souhait premier est de voir les activités qui y ont été menées se pérenniser, afin d'assurer pour l'avenir le développement réel de la commune. Dans le contexte de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) de la capitale, et dans une commune comme Riyadh qui connaît depuis une décennie la plus forte croissance urbaine de Nouakchott, les questions liant migrations et développement n'ont jamais été aussi prégnantes.

C'est un formidable défi, qu'il ne tient qu'à nous et à notre jeunesse de relever.

Cheikh Ould Maata
Maire de la commune de Riyadh

Liste des acronymes

AFCF	Association des Femmes Chefs de Famille
AFDC	Association des Facilitateurs pour le Développement Communautaire
AFEMIMA	Association des Femmes Migrantes en Mauritanie
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMDH	Association Mauritanienne des Droits de l'Homme
CCD	Citoyennes Citoyens Debout
CCJ	Conseil Communal de Jeunes
CFCIP	Centre de Formation, de Conversion et d'Insertion Professionnelle
CFPP	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels
CGTM	Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie
CRME	Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne
CT	Collectivité(s) Territoriale(s)
CUN	Communauté Urbaine de Nouakchott
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EMDK	Espace Migration & Développement de la région de Kayes
FLM	Fondation Luthérienne Mondiale
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Grdr	Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
ID	Initiative pour le Développement
JPA	Jeunesse et Pouvoir d'Agir
MAEC	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
M&D	Migration et Développement
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIDRIM	Migration et Développement en Mauritanie
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIM	Organisation International pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OSC	Organisation(s) de la société(s) civile(s)
OSCIM	Organisation(s) de la société(s) civile(s) issue(s) de la migration
OSPUN	Observatoire des Services et du Patrimoine Urbain de Nouakchott
PASNGM	Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration
PCAEA	Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement
PDC	Plan de Développement Communal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAME	Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UE	Union Européenne



© Daouda Coreira

Résumé

Site d'accueil d'urgence à ses débuts, Riyadh est aujourd'hui un quartier périphérique de Nouakchott. En effet, depuis sa création en 1988, Riyadh a accueilli successivement des déguerpis, des recasés et des démunis en mal de logement. Ces néo citadins viennent aussi bien des quartiers centraux de la capitale que du reste de la Mauritanie et de bien d'autres horizons.

Si les conditions de vie restent précaires, le cadre de vie s'est notablement amélioré au fil des années du point de vue de l'habitat et de la desserte.

Fortement marqué par la migration interne et internationale, Riyadh dont la population est aujourd'hui de 117 030 habitants contre environ 40 000 en 2000 a grand intérêt à intégrer la mobilité dans son plan communal de développement.

Le présent profil migratoire met l'accent sur la place des mobilités dans la formation du territoire riyhadien et les potentialités de développement durable qui peuvent en découler. Il se veut un outil au service des élus locaux et des protagonistes du développement territorial pour une meilleure prise en charge des enjeux de territoire en l'occurrence les migrations.

En se fondant sur des résultats d'enquête auprès de quatre cent ménages, les recommandations formulées ici vont dans le sens d'une exploitation judicieuse de la dialectique migration-développement à l'échelle locale. Il s'agit notamment dans le cadre d'un dialogue inclusif d'une meilleure implication des immigrés (10% de la population) et de la diaspora à toutes les initiatives locales.

Introduction

Parler de la migration à Nouakchott, c'est tout simplement évoquer l'histoire de la ville. C'est aussi parler de l'histoire de la migration en Mauritanie. En effet, la ville, fondée à l'ouest de la *wilaya* du Trarza, à la veille de l'indépendance en 1958, ne compte désormais pas moins d'un million d'habitants – un Mauritanien sur quatre. Ce chiffre indique bien toute l'importance que la migration a eue et a encore dans le développement de la ville.

Il y a d'abord et surtout la migration interne, avec les déplacements au fil des décennies de milliers et milliers de Mauritaniens qui, pour des raisons diverses, ont quitté leur lieu de vie pour les promesses de la capitale. Ces arrivées ont d'ailleurs longtemps pris de court les autorités locales et nationales pour qui lier les notions de migration et de développement s'est avéré un défi considérable.

Ily a ensuite la migration internationale, puisque la ville accueille de nombreuses communautés étrangères venues d'Europe, d'Asie, d'Afrique ou d'ailleurs, et est en même temps un lieu de passage pour beaucoup de candidats au départ à l'émigration vers l'Occident.

À bien des égards, Riyadh, l'une des neuf communes de Nouakchott, est emblématique de cette réalité. Née en 1988, elle a acquis en trente ans au moins 150 000 habitants, selon les projections les plus récentes. Riyadh se situe au sud-est de la ville, à l'est de la route dite des PK (Points kilométriques) qui conduit vers Rosso, à hauteur de la commune d'El-Mina. Outre les quartiers dénommés en fonction de leur distance par rapport au centre-ville (PK7, PK8, PK9, jusque PK17, dont certains demeurent habités), on trouve le quartier de Kosovo, qui fait frontière à la commune d'Arafat. Les premières constructions y sont apparues au moment où l'OTAN bombardait la Serbie, en 1999, d'où le nom du quartier.

Au nord, Riyadh est limitrophe d'Arafat et Toujounine ; apparu il y a à peine dix ans, le quartier de Tarhile est à cheval sur les trois communes. La signification de *tarhile* en hassanya, « déguerpissement », « réinstallation », traduit bien le rôle conféré à ce vaste espace depuis une dizaine d'années.

À l'est et au sud, on trouve des zones inhabitées, et, aux confins des limites administratives de la Riyadh, la commune de Ouad Naga, dans la *wilaya* du Trarza.

La commune de Riyadh est encadrée par des axes routiers majeurs tels que la route nationale 1 et la route de Bamako qui relie le port de Nouakchott à la route de l'Espoir. Sa couverture routière a été largement améliorée ces dernières années, notamment dans le quartier de Tarhile. La position géographique de Nouakchott lui confère les caractéristiques d'un désert côtier marqué par la présence d'un courant marin froid. Les mares qui se forment suite aux rares épisodes pluvieux significatifs, dans les zones basses colmatées par des argiles, découlent parfois des inondations dans certains quartiers périphériques¹, comme Sebkha et El-Mina – une réalité qui n'est pas sans impacter sur les mobilités au sein même de la capitale, y compris à Riyadh. En dépit du manque d'études du milieu physique spécifiques à la commune de Riyadh, on peut au moins en dire que son territoire est globalement plat et sec.

Peuplée de 117 030 habitants en 2013², la commune de Riyadh est confrontée à d'importants défis économiques et sociaux. Elle est dotée d'un Hôtel de Ville, de trois commissariats de police, d'une Inspection de l'Enseignement fondamental, d'une Inspection de la Jeunesse, d'un service d'impôts, d'un centre d'état civil, et d'un tribunal. La commune est composée d'une seule entité administrative constituant ainsi la *Moughataa* (préfecture) de Riyadh.

1. Plan de Développement Communal (PDC) 2013-2017 de Riyadh.
2. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2013, ONS.



La commune est officiellement constitutive, avec celles d'Arafat et d'El-Mina, de la *wilaya* de Nouakchott-Sud, qui est l'une des trois régions de la capitale – à côté de Nouakchott-Nord et de Nouakchott-Ouest.

Pourquoi un profil migratoire ?

Les problématiques liées à la migration sont nombreuses dans la région, et en particulier dans une ville comme Nouakchott. Plus généralement en Mauritanie, la question des mobilités a connu de grands bouleversements ces dernières décennies, entre autres des chocs climatiques qui ont frappé le pays à plusieurs reprises et entraîné des déplacements. Les vagues de départ en mer vers l'Europe, souvent tragiques, dans l'Atlantique dans les années 2000 et à présent en Méditerranée, font prendre conscience que la Mauritanie est à la fois terre d'émigration, mais aussi de transit. Elle est aussi terre d'immigration. En effet, les crises régionales ont entraîné des arrivées nombreuses de pays de la sous-région ; on observe également une immigration *économique* non-négligeable. Les sources sur les statistiques migratoires sont nombreuses et ne convergent pas toujours, qu'il s'agisse de l'émigration ou de l'immigration, posant sérieusement la question de la production de données sur cette thématique.

Jusqu'au début des années 2000, la question de la migration en Mauritanie relevait essentiellement du service de l'immigration au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Depuis une dizaine d'années toutefois, d'autres structures étatiques sont impliquées dans le traitement de la question. Les partenaires du gouvernement sont eux-aussi nombreux sur cette théma-

tique : le HCR, le PNUD, l'UE, l'OIM, etc. Quant au concept Migration et Développement (M&D), il a pris une nouvelle ampleur depuis quelques années. En effet, les mobilités humaines à l'intérieur des pays et au-delà des frontières font partie intégrante du paysage social, *économique* et environnemental actuel. Les mobilités humaines ont un impact direct et multiple sur les acteurs des territoires qu'ils fréquentent : les migrants, leurs familles, leurs communautés, de même que le développement des pays d'origine, de transit et de destination. Les collectivités locales, dans la continuité logique des recommandations de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration de la Mauritanie (2010), doivent intégrer ce concept M&D dans leurs politiques et stratégies de développement.

C'est l'un des objectifs du projet-pilote Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) mené depuis décembre 2016, dans lequel la commune de Riyadh est pleinement impliquée, en partenariat avec l'ONG Grdr.

Le présent document offre un aperçu sur l'histoire de la migration au niveau de la commune, mais aussi, sur la base d'une enquête inédite¹ menée auprès d'un échantillon de 404 ménages riyadhiens, des données riches sur les régions et les pays d'origine et de destination des migrants, et sur leur profil. Une méthodologie est disponible en annexe. Le profil migratoire est un outil au service de la commune, destiné à orienter les décisions relatives au concept de M&D avec les différentes parties prenantes, émigrés, immigrés, anciens migrants revenus sur le territoire, élus locaux, acteurs du développement à Riyadh.

1. Enquêtes-ménages MIDRIM auprès de 404 ménages de Riyadh – Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.

I. Le monde à Riyadh

1 Les dynamiques de peuplement à Riyadh

Nouakchott est une ville bien jeune, et Riyadh l'est encore plus. Elle a bien changé depuis sa création. Les tentes toujours dressées au milieu des cours ou à côté des maisons rappellent qu'il y a quarante ans, la ville a accueilli dans l'urgence des milliers de nomades sans ressources.

Depuis les années 60, les autorités mauritaniennes s'emploient à juguler et à maîtriser la croissance fulgurante de la capitale. Alors que le plan dessiné en 1959 prévoyait 8 000 habitants en 1970, Nouakchott en comptait déjà plusieurs dizaines de milliers à cette date. Un nouveau plan d'urbanisme prévoyait 100 000 habitants à l'horizon 1980 ; entretemps, le pays est frappé des grandes sécheresses des années 70. En raison des grandes sécheresses, la population de Nouakchott comptait déjà 134 704 habitants en 1977, plus de 200 000 en 1980, et 590 532 habitants en 1988¹. Cette évolution démographique peu maîtrisée traduit un rattrapage urbanistique improbable.

C'est dans le double contexte des « événements » de 1989-1992² et d'étalement urbain de la capitale que naît de façon spontanée la commune de Riyadh, au sud-est de Nouakchott. Les premiers quartiers émergent au niveau de PK7 et PK8, avec des arrivées d'une *kebbe* du V^e (commune de Sebkha). L'extension se fait progressivement le long de la route des PK, vers le sud (PK9, PK10...) et vers l'est. Vers la fin des années 1990, la commune accueille au niveau de PK11 des personnes originaires de l'intérieur du pays, notamment de l'Assaba, du Brakna et du Trarza.



© Daouda Corera

Qu'est-ce qu'une *kebbe*, qu'est-ce qu'une *gazra* ?

Le processus de sédentarisation³ en milieu urbain observé en Mauritanie après l'indépendance s'est traduit, à Nouakchott, mais aussi à Nouadhibou voire dans d'autres villes secondaires, par l'émergence de deux modes d'occupation foncière par la population : celui qui, dans le registre de l'urbanisation légale ou régulière, intègre les bâtiments proposés dans le cadre du plan d'urbanisme initial, et celui qui, dans le registre de l'urbanisation irrégulière, permet la perpétuation du mode de vie nomade, à savoir les campements de tentes qui se transformeront en étendues de « baraques » appelées *kebbe* et *gazra*⁴.

Les deux termes sont fréquemment associés à la spéculation, à l'occupation illégale. On peut distinguer la *kebbe*, forme de bidonville qui ne se constitue pas toujours dans l'illégalité, de la *gazra*, dont la première caractéristique est la dimension illégale. Le terme *kebbe* est formé du verbe *kebb*, qui signifie « verser », « jeter », comme on jette les ordures. *Gazra* peut se traduire littéralement par « usurpé » ou « pris de force ». La difficulté de distinguer les deux vient du fait qu'ils n'ont ni réseaux d'approvisionnement en eau ou en électricité, ni écoles, ni plans réguliers. Globalement, les deux sont principalement composées d'habitations précaires.

DÉFINITION

1. Données issues des RGPH 1977 et 1988, ONS.
2. Les « événements » désignent un conflit entre nomades et agriculteurs qui a donné lieu à des violences des deux côtés du fleuve Sénégal et à un conflit ouvert entre la Mauritanie et le Sénégal, résultants en des expulsions de population des deux côtés.
3. Les nomades sont évalués, en 1962, à 75 % de la population totale. Ce pourcentage sera ramené à 42 % en 1975, puis à 33 % en 1977.

Le nom de la commune de Riyadh vient du pluriel *raoudha* (« jardins » en arabe), qui désigne la tombe en hassanya, en lien avec le cimetière de Nouakchott situé à la croisée des communes de Riyadh et d'Arafat.

En l'absence d'autres repères, les habitants utilisent les points kilométriques (PK7, PK8, PK9, PK10, PK11, PK12...) pour désigner leur quartier. Dans les quartiers de PK12 et de PK13, limites méridionales du tissu urbain, se sont installées des familles venues de zones militaires (« zones oubliées »), vers 2001-2002. Sans infrastructures de base ni système d'assainissement, la densité de population y est inférieure à celle des autres PK.

En mai 1999, les autorités nouakchottoises engagent une vaste opération de destruction d'habitations, notamment pour le percement des routes dans la capitale. Il était prévu que les familles dont les logements seront détruits soient relogées dans le quartier officiellement dénommé Médina ou « LAR » (Liaison Arafat-Riyadh). Mais dans cette zone, davantage connue sous le nom de Kosovo, située derrière le cimetière, nulle borne-fontaine n'équipe encore le quartier et les moyens de transport collectif sont rares⁵. L'attractivité actuelle de cette zone sur le plan foncier contraste avec la réalité qui était celle de ce quartier il y a seulement une vingtaine d'années.

Riyadh a récemment connu une forte extension vers l'est en accueillant des habitants chassés des *gazras* de Toujounine et d'Arafat, et de zones inondées de Sebkha et El-Mina : le quartier de Tarhile, où les premières familles ne bénéficiaient à leur arrivée ni de réseau d'eau, ni d'électricité, de voirie ou de système d'assainissement, encore moins d'école ou de centre de santé. La situation s'est depuis améliorée, mais

elle reste précaire, conséquence aussi de la rapidité avec laquelle cette zone s'est peuplée. En effet, le quartier de Tarhile comptait déjà en 2012 50 000 bâtiments⁶.

Enfin, notons que PK17 abrite aujourd'hui une *gazra* où résident des gens qui vont travailler en centre-ville quotidiennement – sorte de bidonville-dortoir.

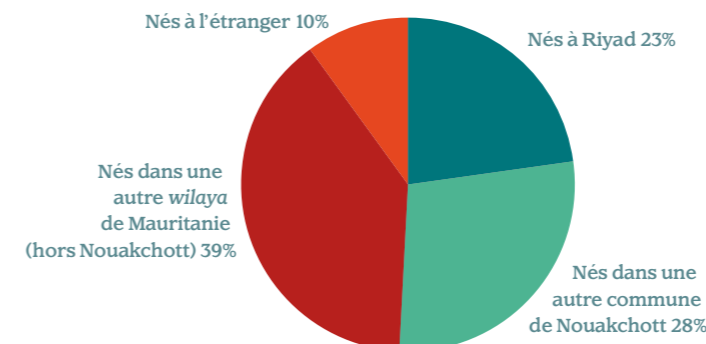
La population de la commune de Riyadh est estimée à 117 030 habitants (contre plus de 40 000 en 2000, avant l'apparition de Tarhile). Elle poursuit son extension au sud des PK et à Tarhile (secteurs 16, 17 et 18).

La croissance spatiale de la commune est exponentielle : alors que la surface urbanisée de Riyadh est passée de 10,51 km² en 2007 à 22,57 km² en 2012, soit une augmentation de 114,75% en 5 ans (contre 36,62% à l'échelle de Nouakchott), et une augmentation annuelle moyenne de 16,52% sur cette période. C'est Tarhile qui a concentré le plus d'arrivées depuis cette époque, à Riyadh, mais même probablement dans toute la ville de Nouakchott. Le quartier a cristallisé une spéculation foncière importante, il est de plus en plus résidentiel et se peuple rapidement.

Notons que 89,6% des personnes résidant à Riyadh sont nées en Mauritanie. Environ 51% sont nés dans l'une des communes de Nouakchott, Riyadh inclus, et environ 39% sont nés dans une autre *wilaya* de Mauritanie, en dehors de la capitale.

Enfin, 23% des Riyadhais sont nés dans leur commune de résidence actuelle. La migration interne, toutes régions confondues (y compris les autres communes de Nouakchott), concerne donc 67% de la population de Riyadh.

Répartition de la population de Riyadh selon l'origine géographique⁷



4. et 5. Philippe Tanguy, « L'urbanisation irrégulière à Nouakchott : 1960-2000. L'institution de la norme légal/illégal. » In *Insaniyat*, 2003.
6. *Étude de la croissance spatiale de Nouakchott – Évolution du bâti entre 2007 et 2012*. OSPUN, CUN.
7. Ces chiffres illustrent des tendances telles qu'issues de l'enquête-ménages menée en mai-juin 2017 dans le cadre de l'étude MIDRIM menée par l'ONG Grdr. Ils ne visent pas à l'exactitude absolue de l'information, mais offrent des tendances globales intéressantes, sur lesquelles se base partiellement le présent document. Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.

2 L'immigration interne

Nous considérons, dans la présente étude, qu'« est immigrée interne à Riyadh toute personne née en Mauritanie, en dehors de la commune de Riyadh, et qui réside à Riyadh depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois ».

Parmi les immigrés internes, nous distinguons les personnes venues d'autres communes de Nouakchott (41,8%) de celles arrivées d'autres *wilayas* de Mauritanie. Une représentation cartographique intégrant les deux types d'immigration interne (intra-nouakchottoise et extra-nouakchottoise) donne une idée des flux internes globaux qui se dirigent, en Mauritanie, en direction de la commune de Riyadh. Elle donne une idée du lien que chaque *wilaya* prend dans l'« attractivité » riyadhienne. En concentrant plus de 40% de la migration interne vers Riyadh, le poids des mobilités intra-nouakchottoises est notable.

L'immigration interne à la Mauritanie (hors Nouakchott)

Ainsi que cela a été noté plus haut, 39% de la population riyadhienne est née en Mauritanie et hors de Nouakchott.

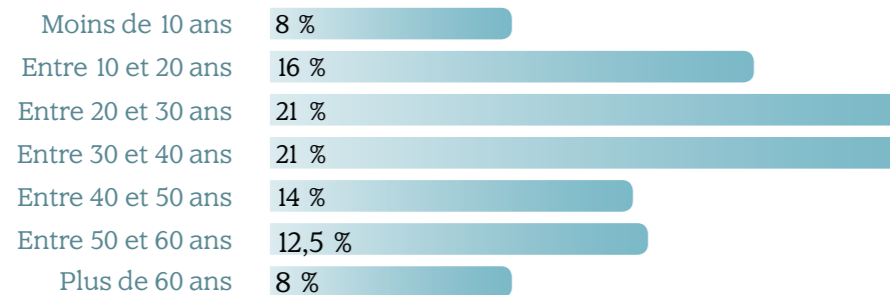
On compte 49,6% d'hommes, 50,4% de femmes. La répartition par tranches d'âge est relativement équilibrée, comme le montre le graphique ci-dessous. Il s'agit d'une population plus âgée que la moyenne communale (66,7% de moins de 30 ans¹).

Les immigrés internes sont à hauteur de 22,8% des élèves ou des étudiants, alors que ce chiffre, d'après la même enquête, s'élève à 38% à l'échelle communale.

Parmi les immigrés internes, le nombre de sans emploi est très élevé (18%). En termes de profil professionnel, la répartition s'établit comme suit : travaux ménagers (13%), commerçants indépendants (9%), travailleurs manuels qualifiés – coiffeurs, tailleurs, mécaniciens, etc. – (9%).

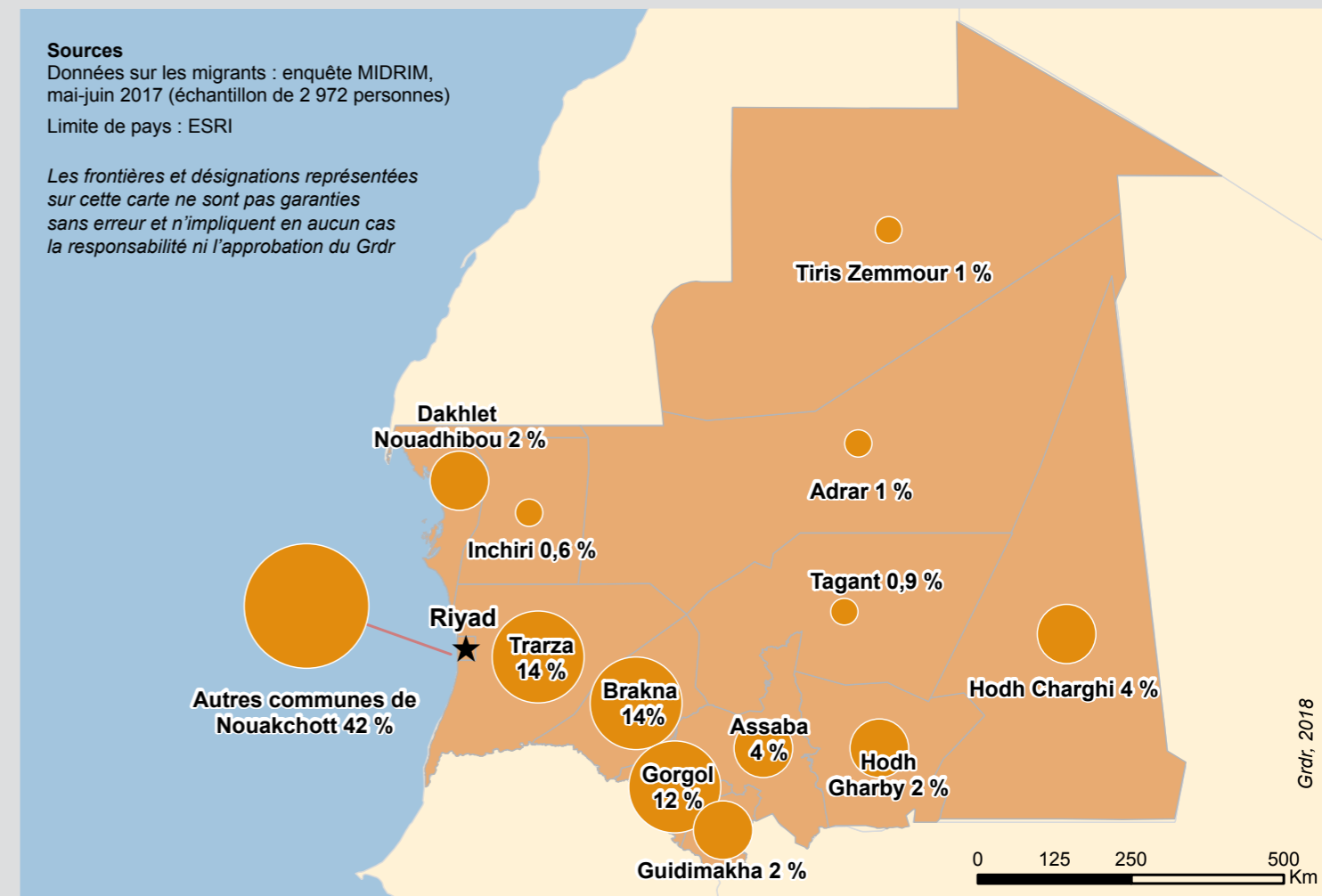
Si l'on se penche sur la situation familiale des immigrés internes, on découvre une majorité relative de mariés monogames (52%). Viennent ensuite les célibataires (32,1%), puis les mariés polygames (7,3%), ainsi que les personnes veuves (4,8%) et divorcées (3,8%).

Répartition par tranches d'âge - immigrés internes (hors Nouakchott)

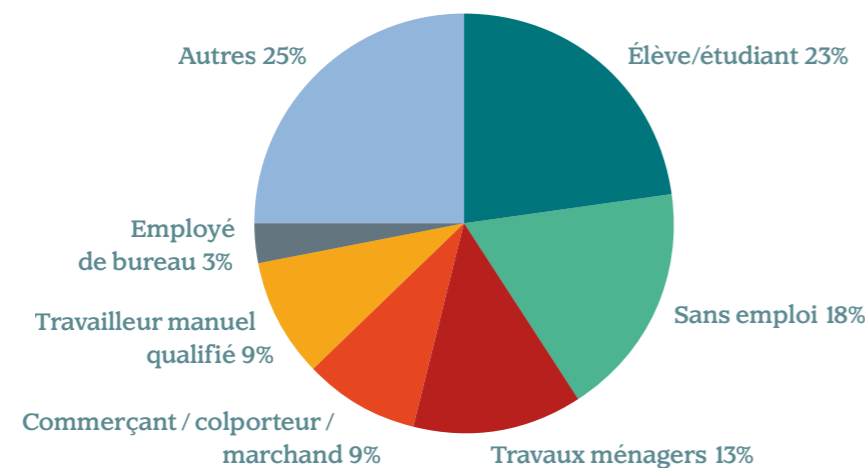


1. Selon la même enquête-ménages menée dans le cadre du projet MIDRIM.

Régions de provenance des immigrés de la commune de Riyadh (%)



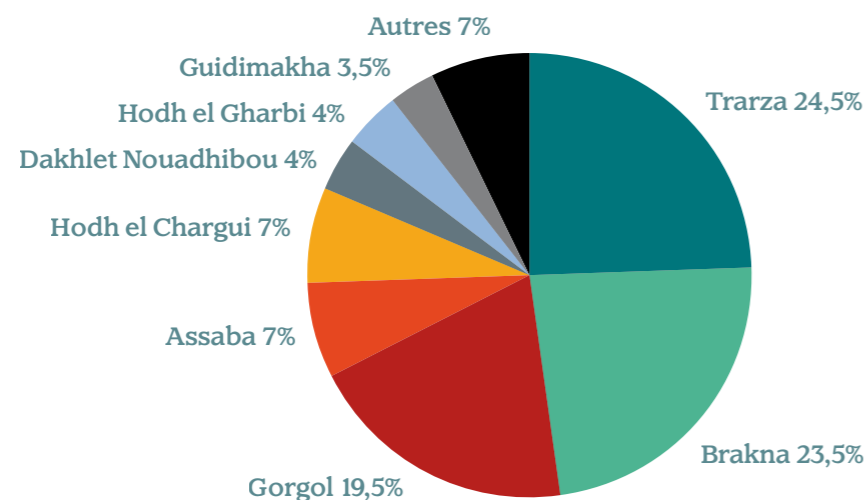
Répartition par profil professionnel/activité – immigrés internes (hors Nouakchott)



L'analyse des flux de migration interne à la Mauritanie nous éclaire sur les liens interrégionaux entretenus entre Riyadh et les autres *wilayas* du pays. L'écrasante majorité des immigrés internes provient de cinq territoires : 24,5% du Trarza, 23,5% du Brakna, 19,5% du Gorgol ;

viennent ensuite l'Assaba (7%) et Hodh el Charoui (7%). À l'exception de Dakhlet Nouadhibou (4%), de Hodh el-Gharbi (4%) et du Guidimakha (3,5%), la part des autres *wilayas* est toujours inférieure à 3%.

Répartition par wilaya d'origine – immigrés internes (hors Nouakchott)

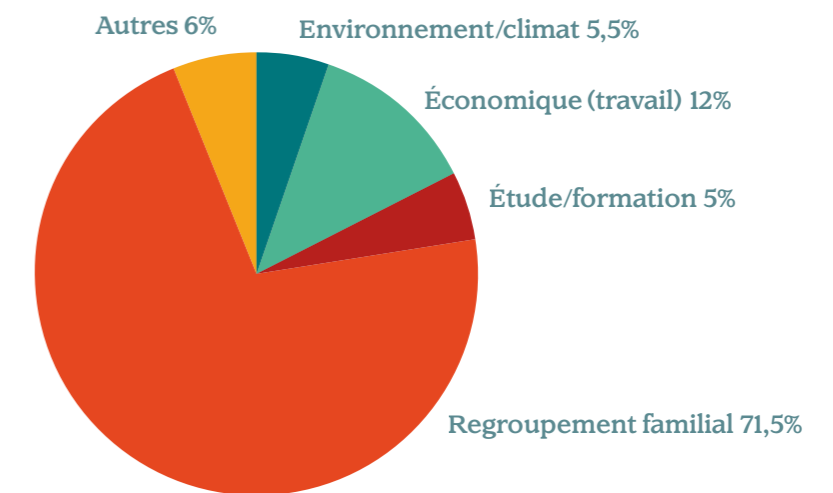


En se penchant sur le parcours migratoire des immigrés internes (hors Nouakchott), on observe qu'une minorité (22,5%) a résidé au moins six mois dans une tierce localité, entre celle où ils sont nés et Riyadh ; les autres ont migré directement à Riyadh. Les *wilayas* de passage les plus souvent citées sont le Guidimakha (42,5%), le Gorgol (14%), Nouakchott-Sud¹ (11,5%), le Brakna (9,5%) et l'Assaba (8%). Prises collectivement, l'analyse de ces données s'avère la-

borieuse. L'approche individuelle est peut-être plus enrichissante sur les parcours migratoires. La première des raisons qui a motivé les immigrés internes dans le choix de destination à Riyadh est le *regroupement familial*², mentionné plus des deux tiers des répondants (71,5%) : autrement dit, ils se sont installés à Riyadh auprès d'un ou de plusieurs membres de leur famille déjà sur place. Viennent ensuite les raisons économiques (travail), à hauteur de 12%.

1. Par Nouakchott-Sud, on entend ici n'importe quelle commune de la *wilaya* de Nouakchott-Sud en dehors de Riyadh.
2. À propos des déterminants de départ/arrivée, voir l'annexe 3 sur les limites méthodologiques.

Déterminants d'arrivée à Riyadh – immigrés internes (hors Nouakchott)



“ Je suis venu dans la commune de Riyadh en 2000, je suis né à Kankossa, dans l'Assaba. Le but était de terminer un diplôme universitaire. Mon père était émigré en France depuis les années 70, et j'étais convaincu d'émigrer pour le rejoindre. Mais les conditions de vie difficiles l'ont empêché. [...] Mon père essaie toujours de me convaincre d'émigrer en France pour des questions d'emploi. **Boucheiba Ould Ahmed Salem, résident de PK8.** ”

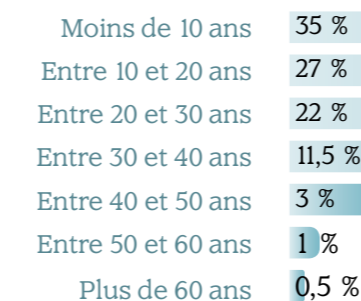
TÉMOIGNAGE

L'immigration interne à Nouakchott

Environ 28% de la population riyadhienne est originaire d'une autre commune de Nouakchott. Soit plus d'une personne sur quatre. Parmi ces immigrés nouakchottois, 49,6% sont des hommes, 50,4% des femmes. La répartition par tranches d'âge illustrée par le graphique ci-dessous révèle une population très jeune.



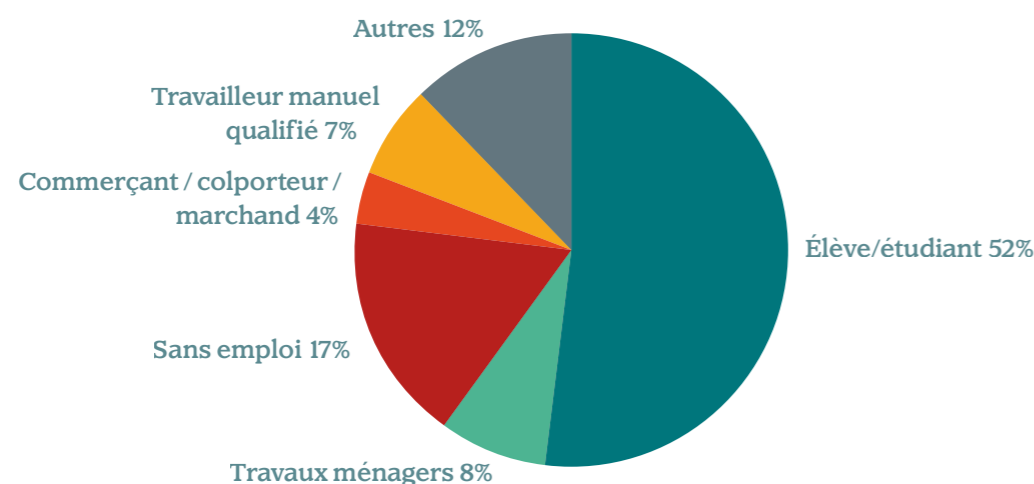
Répartition par tranches d'âge – immigrés internes à Nouakchott



En termes d'activités, les immigrés internes à Nouakchott sont à 52% des élèves/étudiants, un chiffre plus élevé que la moyenne communale (38%). 65% sont célibataires, et 29% mariés monogames.

Le nombre de sans emploi est très élevé (17%), et aucun profil professionnel particulier ne s'impose nettement.

Répartition par profil professionnel/activité – immigrés internes à Nouakchott



Très majoritairement, les migrants nouakchottois de Riyadh viennent de Nouakchott-Sud¹ (69%), devant Nouakchott-Ouest (19%) et Nouakchott-Nord (12%). Le parcours migratoire est presque toujours direct entre le lieu d'ori-

gine et Riyadh. La première des raisons qui a motivé le choix de la destination de Riyadh est le *regroupement familial*, mentionné plus de 83% des fois.

“ Je suis venu à Riyadh en 2004 de Moudjéria, dans le Tagant. Au début, je n'étais pas convaincu d'habiter à Riyadh, bien que j'y possède un terrain. Nous sommes venus d'Arafat car là-bas, le propriétaire de la maison augmentait la facture à chaque fois. ”

Mariem Daouda Dia,
résidente de PK7 et présidente d'une association féminine.

TÉMOIGNAGE

3 L'immigration internationale

L'immigration internationale concerne 10% de la population de la commune. Ces flux sont intra-africains pour l'essentiel. Ils viennent très majoritairement de République centrafricaine, pour 48%, et du Sénégal voisin, pour 40%. Les autres pays d'origine sont la Côte-d'Ivoire (3%), la Gambie (1,5%) et le Togo (1,5%).

À la base, plusieurs dizaines de familles – dont certains membres ont la nationalité centrafricaine, d'autres sont mauritaniens – se sont vues concéder, en 2013 et 2014, des terrains dans le quartier de Tarhile après un rapatriement depuis la République centrafricaine suite au conflit qui y faisait rage à l'époque. Toutes les personnes relogées ne sont pas restées dans le quartier, mais il y demeure toujours une vingtaine de familles.

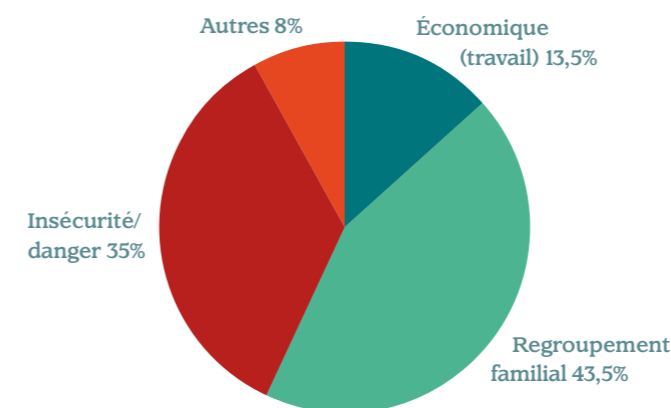
L'autre grande communauté immigrée de Riyadh est constituée de Sénégalais, forts d'une présence importante de pêcheurs résidant dans les quartiers de PK7 et PK8.

La migration internationale ayant pour destination finale directe Riyadh est peu fréquente : presque toujours, les immigrés installés dans la

commune ont connu un ou plusieurs lieux de résidence « intermédiaire » avant l'installation définitive. La moitié d'entre eux sont même passés par un autre pays : le Cameroun (18,5%), la République centrafricaine (16%) et le Sénégal (10%)¹. Parmi les *wilayas* de passage en Mauritanie, on trouve les communes de Nouakchott à hauteur de 73% (notamment Nouakchott-Sud² et Nouakchott-Nord) ; viennent ensuite le Trarza (10%) et le Brakna (6%).

Parmi les immigrés internationaux, on compte 51% de femmes et 49% d'hommes. Alors que souvent les communautés migrantes sont majoritairement masculines, à Riyadh, ce n'est pas le cas. Les motifs de départ de la localité d'origine, ainsi que les raisons du choix de destination finale à Riyadh, peuvent expliquer cela. Les réponses sont influencées par la présence d'une forte communauté issue de Centrafrique, pays en guerre, et dont les ressortissants à Riyadh sont majoritairement des femmes. Si 43,5% des réponses formulées se portent sur la question du *regroupement familial*, la seconde raison invoquée pour le départ de la localité d'origine est l'insécurité, à 35%.

Déterminants de départ de la localité d'origine – immigrés internationaux



Pourquoi ont-ils choisi Riyadh comme destination finale ? À 63%, il s'agissait de rejoindre un membre de sa famille déjà sur place. L'insécurité est encore invoquée dans 19,5% des réponses.

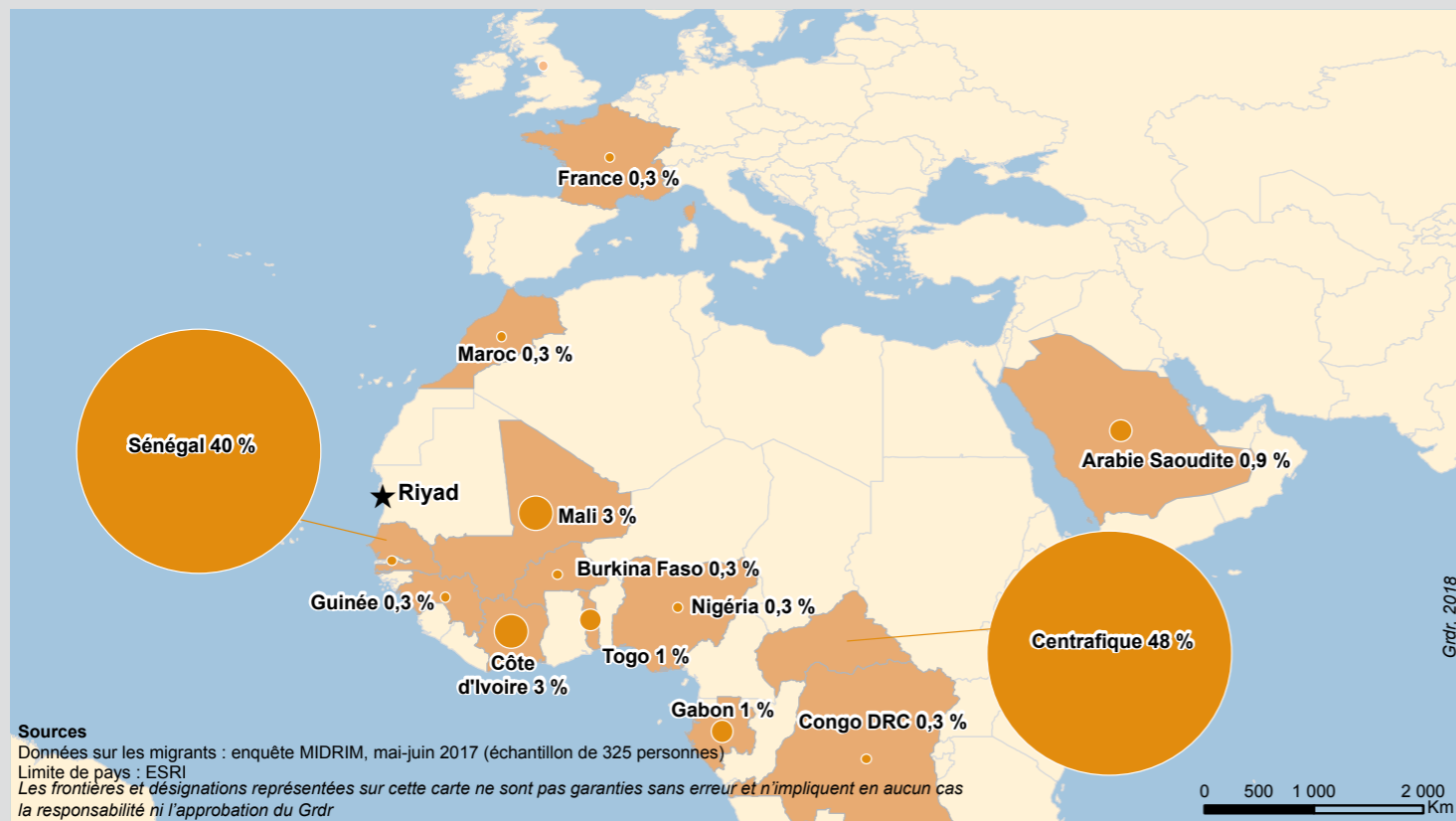


© Daouda Corera

1. Par Nouakchott-Sud, on entend ici n'importe quelle commune de la *wilaya* de Nouakchott-Sud en dehors de Riyadh.

1. Les témoignages recueillis pendant l'étude ont révélé que des familles venues de République centrafricaine et rapatriées en Mauritanie avaient effectivement transité plusieurs mois soit par des localités frontalières en Centrafrique même, soit par Douala ou Yaoundé, au Cameroun. 2. Par Nouakchott-Sud, on entend ici n'importe quelle commune de la *wilaya* de Nouakchott-Sud en dehors de Riyadh.

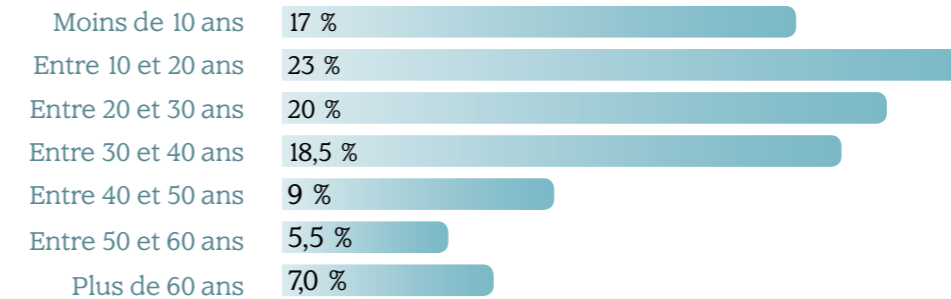
Pays de provenance des immigrés de la commune de Riyadh (%)



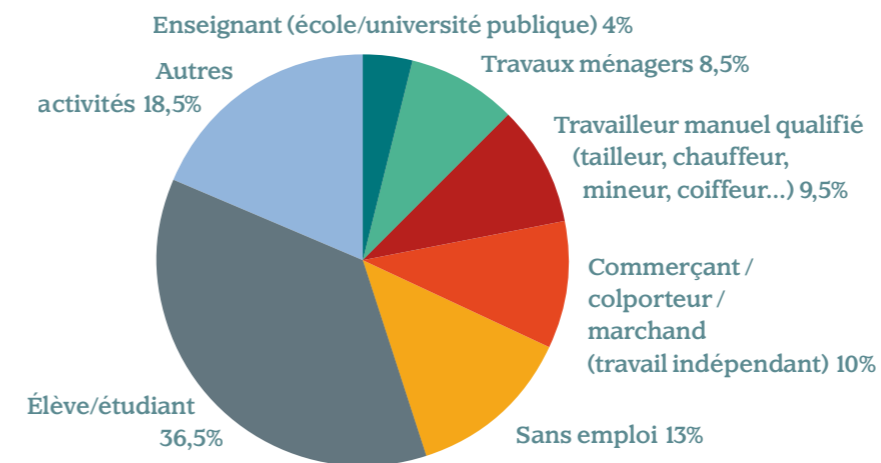
Une majorité relative des immigrés internationaux a entre 10 et 20 ans. Viennent les 20-30 ans,

et les 30-40 ans, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Répartition par tranches d'âge – immigrés internationaux



Profil professionnel/activité – immigrés internationaux



Loin derrière les élèves/étudiants (36,3%), on trouve, pour ce qui est des activités, les personnes sans emploi (13%), les commerçants indépendants (10%), les travailleurs manuels qualifiés (9,5%), et les travaux ménagers (8,5%).

“ J’ai quitté le Nigéria il y a neuf ans. Je suis passé un peu pour jouer au foot au Ghana, mais je n’ai pas duré là-bas. On est parti à 4 du Nigéria, pour jouer au foot dans un tournoi au Ghana. [...] Lorsqu’on a quitté la destination, l’objectif était l’Europe. [...]

Passer par des pays avant d’y arriver, ça allait me donner de l’expérience, et j’ai tellement apprécié ! J’aime beaucoup voyager, je ne connaissais pas trop l’Afrique. Je n’ai voyagé que par la route. [...] À l’arrivée, c’était un peu dur. Je ne parlais pas français, je ne connaissais personne ici. On est allé habiter au Ksar. [...] J’ai fini mon argent, j’ai perdu contact avec mon père puisque j’avais perdu mon téléphone, j’ai habité un temps dans une mosquée du Ksar. Je continuais à jouer au foot

au Ksar. Deux ans après, j’ai eu mon premier boulot, au CDD-Informatique. [...] J’ai commencé du travail bénévole, dans la société civile. [...]

Ça fait deux ans que je suis à PK7. J’y suis car l’appartement est beaucoup moins cher. [...] J’ai mes petits projets qui peuvent enfin se concrétiser, de monter un centre d’anglais. [...]

Sortir du Nigéria, ça m’a appris beaucoup de choses. C’est ça qui m’a fait vivre. Le voyage, c’est l’expérience. C’est le meilleur professeur. C’est face aux difficultés que tu gagnes de l’expérience.

”
Mohamed Seaman,
résident nigérian à PK7 et
professeur d’anglais.

II. Riyadh dans le monde

1 L'émigration interne

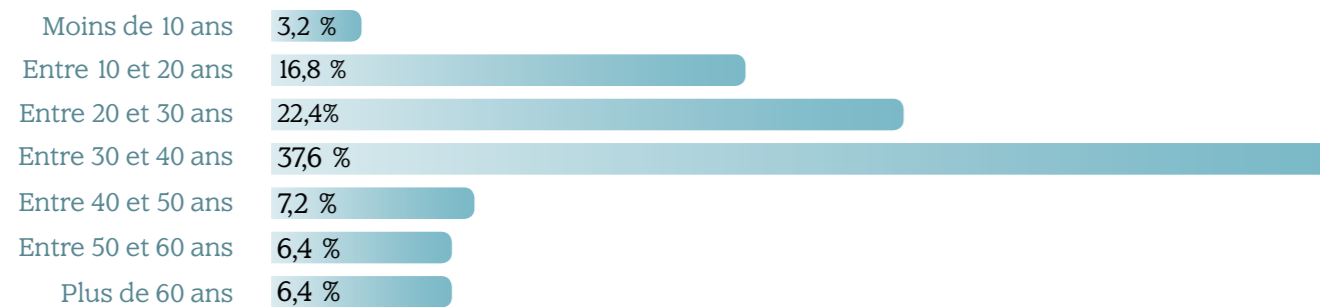
Si les phénomènes d'immigration, de par la nature et l'histoire de Riyadh, ont été et sont déterminants les départs sont également importants. En effet, le nombre de personnes en diaspora, migrations interne et internationale confondues, représente l'équivalent de 10,7% de la population riyadhienne actuelle¹.

Partant de la définition selon laquelle « est émigrée interne toute personne ayant résidé dans la commune de Riyadh pendant au moins six mois, et qui réside dans une autre commune de Mauritanie depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois », on peut considérer qu'à Riyadh, le nombre de personnes

parties en migration dans une autre localité de Mauritanie, quelle qu'elle soit, représente l'équivalent de 3,8% de la population actuelle de la commune. Parmi elles, il y a une majorité d'hommes (59%, contre 41% de femmes), et une majorité de mariés monogames (62%) ; suivent les célibataires (27%), les mariés polygames (5,5%), les divorcés (3%) et les veufs (2,5%).

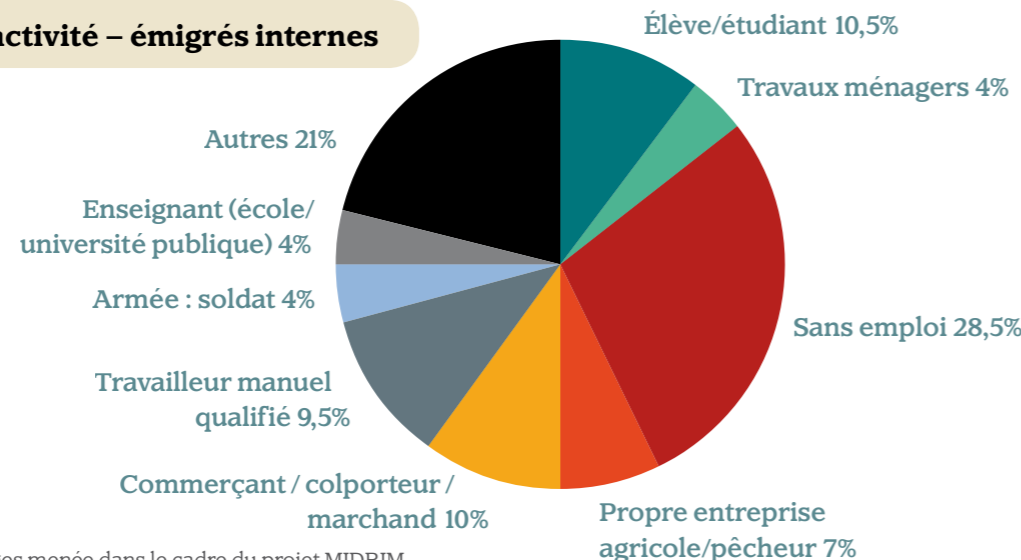
Du point de vue de la répartition par âge, la tranche des 30-40 ans est majoritaire (37,6%), à contrepied de la moyenne de la population qui habite toujours dans la commune, très jeune. Les tranches 20-30 ans (22,4%) et des 10-20 ans (16,8%) se classent loin derrière.

Répartition par tranches d'âge – émigrés internes



Profil professionnel/activité – émigrés internes

Les élèves et étudiants ne représentent que 10,5%. Les sans emploi/ chômeurs sont les plus nombreux (28,5%), loin devant les travailleurs manuels qualifiés (9,5%) et les commerçants indépendants (10%).

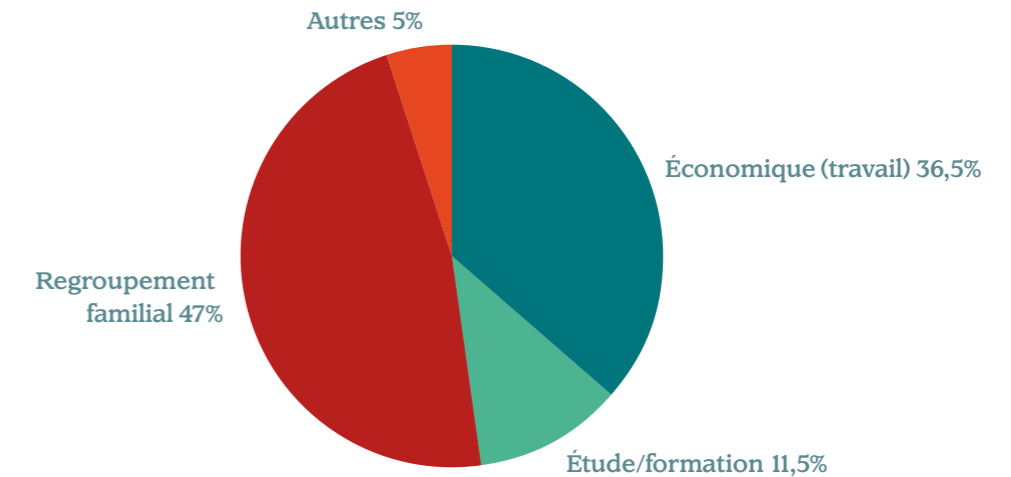


1. Selon la même enquête-ménages menée dans le cadre du projet MIDRIM.

Rejoignant la question de l'emploi, les raisons qui ont poussé ces résidents de Riyadh à quitter leur lieu de vie donnent la part belle à la motiva-

tion économique (36,5%), même si le regroupement familial est plus mentionné (47%).

Déterminants de départ de Riyadh – émigrés internes



Quelles sont les principales wilayas de destination ? Les flux de migration partant de Riyadh vers d'autres communes de la capitale mauritanienne (31,3%) sont très importants, notamment à Nouakchott-Sud¹. Les wilayas suivantes sont : Dakhlet Nouadhibou (13%), le Brakna (13%), le Trarza (10,7%), le Gorgol (9,2%) et Hodh el-Gharbi (6,1%).

Les émigrés internes qui ont résidé dans une autre localité entre leur départ de Riyadh et leur destination finale sont passés très majoritairement par Nouakchott (60,7%). Les autres wilayas de passage mentionnées sont le Brakna (14,3%), le Trarza (10,7%) et Hodh el-Gharbi (8,3%).

Le lien unissant les émigrés internes au ménage resté à Riyadh est maintenu. Les visites (régulières comme occasionnelles) sont mentionnées dans 17,5% des cas. Les réseaux sociaux (Whatsapp, Facebook...) prennent une place

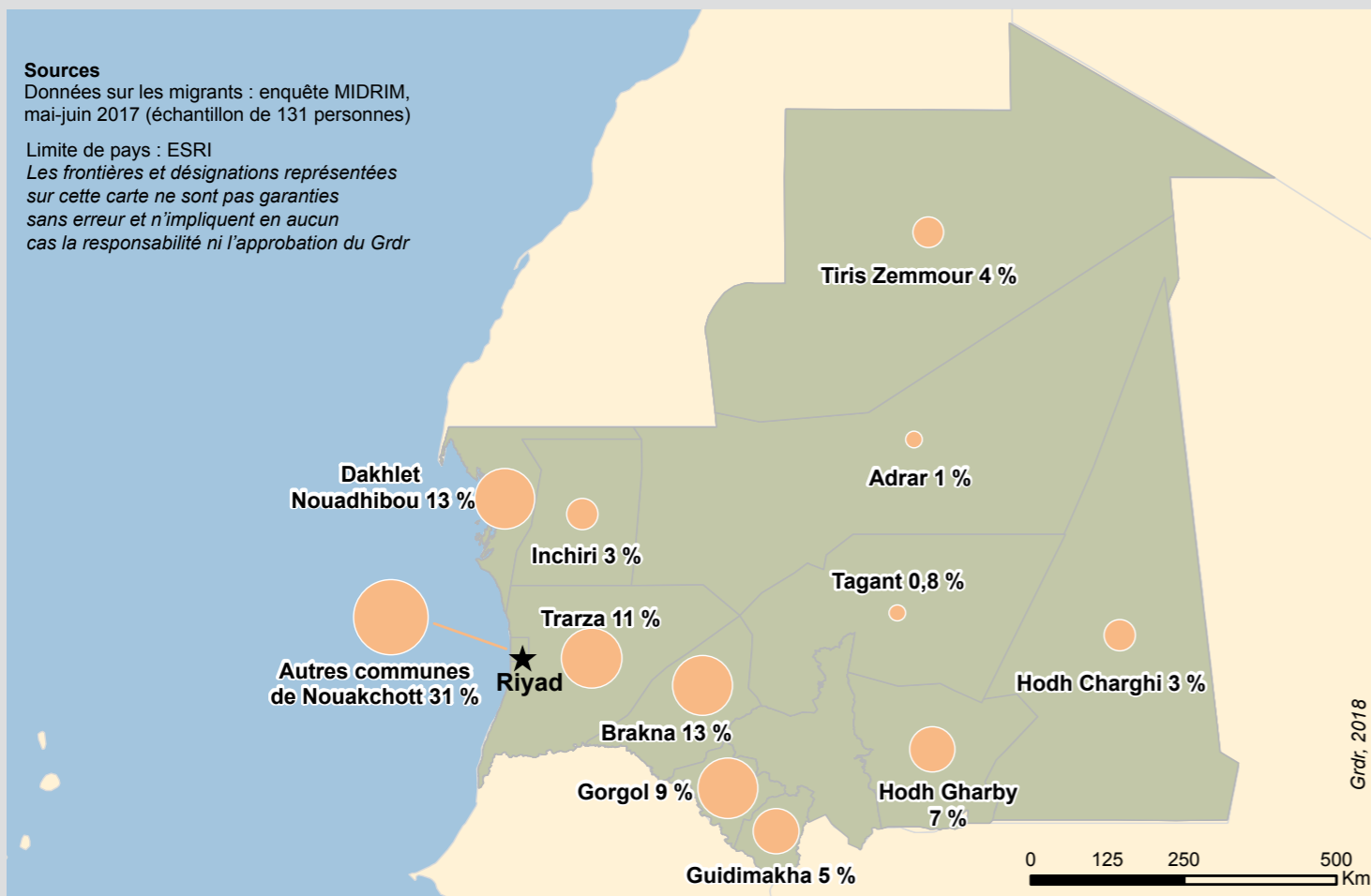
importante (13,5%), mais le téléphone reste largement prédominant (69%).

La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité est un paramètre important pour comprendre le maintien des liens. Ainsi, les solidarités familiales (filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement des corps, etc.) constituent, de très loin, la forme de contribution la plus souvent évoquée. Viennent ensuite, loin derrière, les investissements économiques (immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, banque de céréales, etc.) et les contributions sociales (participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, etc.).

Plus globalement, on retiendra une certaine méconnaissance des Riyadhhiens sur l'apport des émigrés internes au développement de la commune.

1. Par Nouakchott-Sud, on entend ici n'importe quelle commune de la wilaya de Nouakchott-Sud en dehors de Riyadh.

Régions de destination des émigrés de la commune de Riyadh (%)



2 L'émigration internationale

En nous fondant sur la définition selon laquelle « est émigrée internationale toute personne ayant résidé dans la commune de Riyadh pendant au moins six mois, et qui réside en dehors de la Mauritanie depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois », la population émigrée à l'étranger est équivalente à 6,5% de la population riyadhienne, soit près du double des émigrés internes.

On compte parmi les émigrés internationaux une majorité d'hommes, 65,2%, contre 34,8% de femmes. Tout comme pour les émigrés internes, la répartition par tranches d'âge diffère fortement de la moyenne de la commune. Les moins de 10 ans représentent à peine 1% des émigrés internationaux. Les plus nombreux sont les tranches d'âge 30-40 ans (37,3%) et 20-30 ans (23,4%).

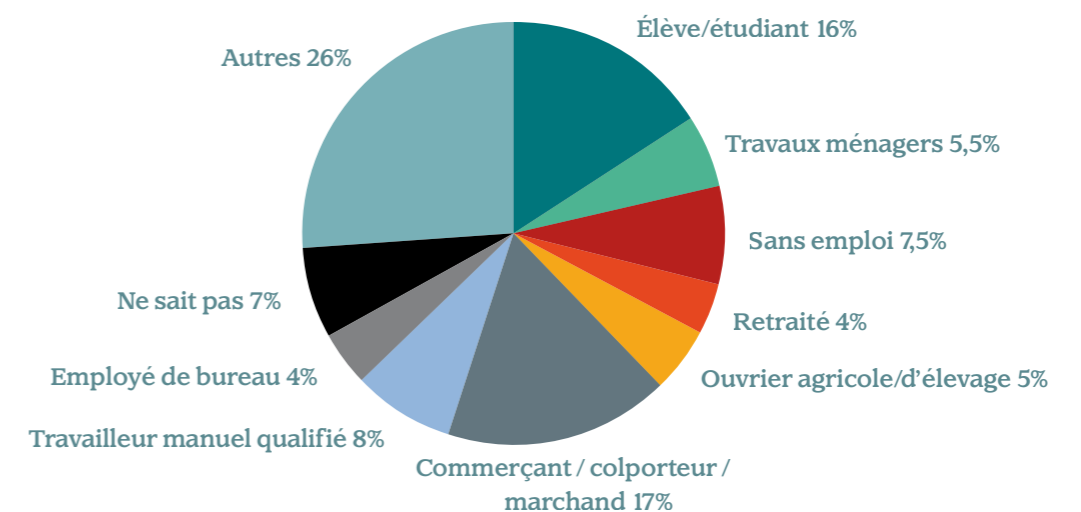
Répartition par tranches d'âge – émigrés internationaux

Moins de 10 ans	1 %
Entre 10 et 20 ans	7,5 %
Entre 20 et 30 ans	23,5 %
Entre 30 et 40 ans	37 %
Entre 40 et 50 ans	18 %
Entre 50 et 60 ans	9,5 %
Plus de 60 ans	3,5 %

On trouve dans la diaspora riyadhienne à l'étranger une majorité de mariés monogames (60%), suivis des célibataires (29%) et des divorcés (7%). En termes de profil professionnel, on trouve des commerçants indépendants (17%), des travailleurs manuels qualifiés (8%), des

travailleurs manuels qualifiés (8%), des travaux ménagers (5,5%), et des ouvriers agricoles/d'élevage (5%). 7,5% sont sans emploi, et 16% sont élèves/étudiants. Notons que dans 7% des cas, les personnes interrogées disaient ne pas savoir quelle est l'activité actuelle de l'ex-membre du ménage en migration.

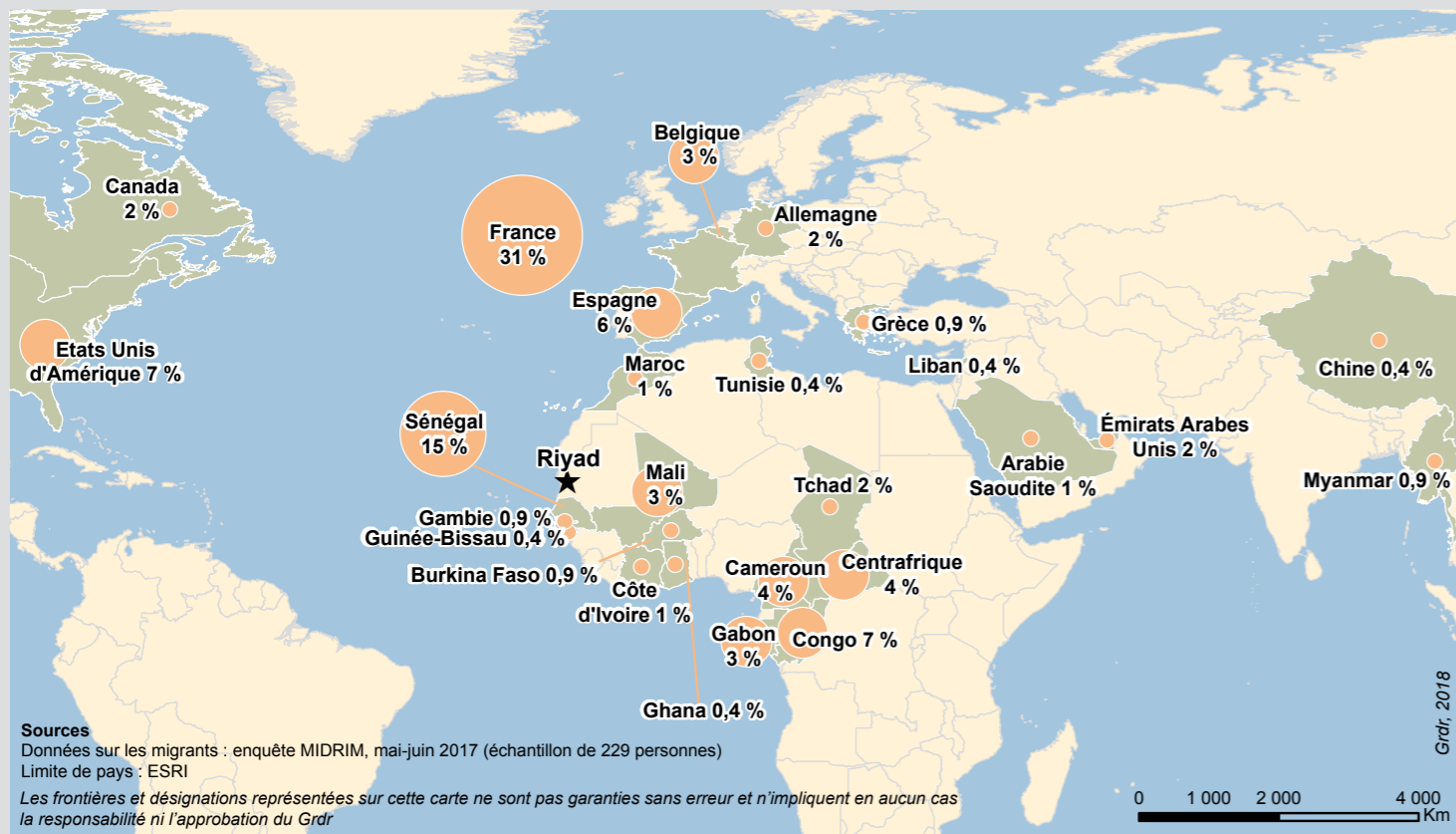
Profil professionnel/activité – émigrés internationaux



La France apparaît comme la première destination internationale, à hauteur de 31,3%. Elle de-

vance le Sénégal, pays de résidence de 15,2% de la diaspora riyadhienne.

Pays de destination des émigrés de la commune de Riyadh (%)

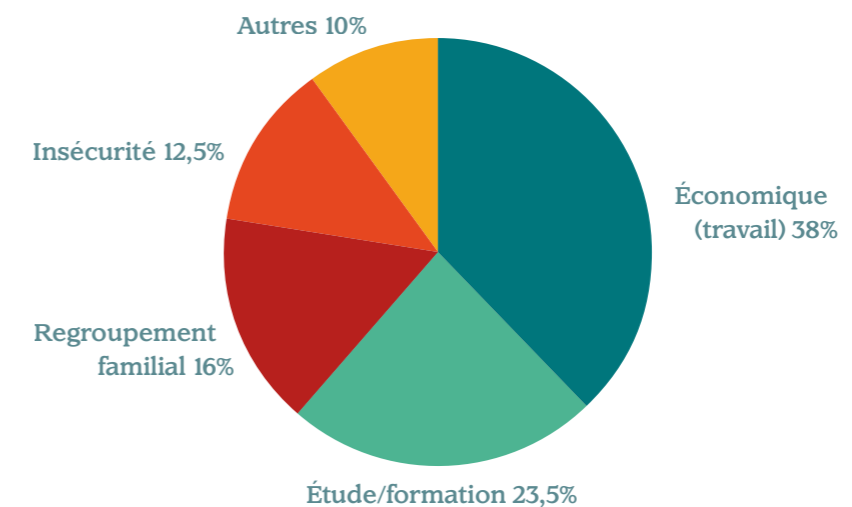


En termes de parcours, les émigrés ont parfois résidé plusieurs mois dans une tierce localité avant d'atteindre leur pays de destination. C'est le cas pour une majorité d'entre eux. Plus de la moitié de ceux dont le parcours migratoire a pu être retracé sont passés par une localité étrangère avant leur lieu de résidence actuel, les pays de passage les plus cités étant le Sénégal (25%) en Afrique de l'Ouest, la République centrafricaine (16,5%) et le Cameroun (8%) en Afrique centrale, le Maroc (11%) en Afrique du Nord, et enfin, la France (6,5%) et l'Espagne (4,5%) en Europe.

Pour les émigrés – moins de la moitié – qui ont résidé par une autre localité en Mauritanie, les *wilayas* de passage les plus citées sont les communes de Nouakchott (hors Riyadh), dont le total cumulé représente 52%. Viennent ensuite le Trarza (20,5%), Hodh el-Chargui, (5,8%) et le Guidimakha (4,5%).

Les déterminants économiques représentent le premier motif de départ de la commune, cité dans 38% des réponses. Viennent ensuite l'impératif des *études/formation* (23,5%), puis le *regroupement familial* (16%) et l'*insécurité* (12,5%).

Déterminants de départ – émigrés internationaux



Le lien entre les émigrés et les ménages restés à Riyadh, en dépit de visites occasionnelles ou régulières très faibles (à peine 2%), est maintenu essentiellement grâce au téléphone (53%) et aux réseaux sociaux (45%).

La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité est un paramètre important. Comme c'est le cas pour les émigrés internes, les *solidarités familiales* (filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement des corps...) constituent, de très loin, la forme de

contribution la plus souvent évoquée. Viennent ensuite, loin derrière, les *contributions sociales* (participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, etc.) et les *investissements économiques* (immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, banque de céréales, etc.).

Notons qu'un certain nombre de personnes interrogées ont répondu ne pas connaître la contribution de l'émigré au développement de la commune (13%), tandis que d'autres ont refusé de répondre à la question (14%).

3 Les migrants de retour

L'expression « *migrants de retour* »¹ désigne les individus déjà partis en migration (pour une période d'au moins six mois), et qui sont revenus à Riyadh. Ils représentent 19,5% des habitants de la commune, dont un quart est revenu de l'étranger.

Les migrants de retour de Mauritanie

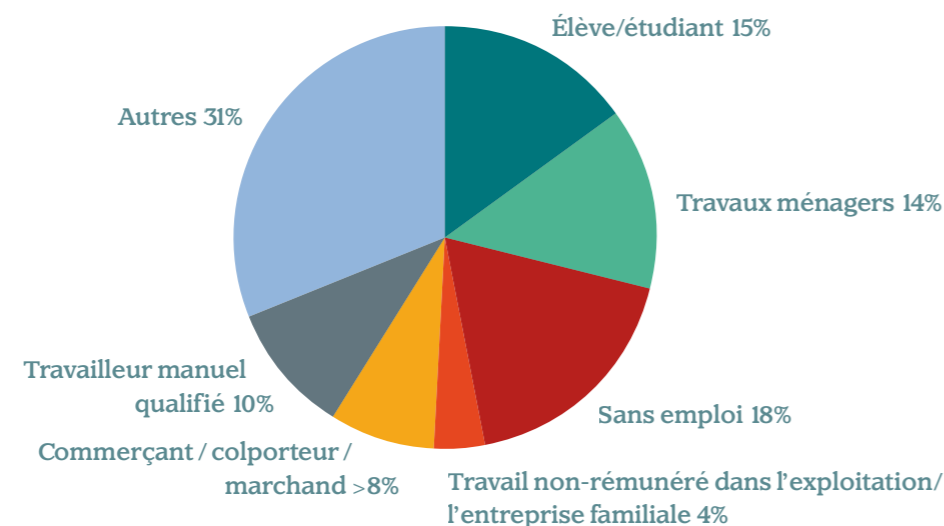
Parmi les *migrants internes de retour*, on compte 55% d'hommes et 45% de femmes. Il s'agit de mariés monogames (54%), suivis des célibataires (32%). La part des 30-40 ans (25,5%) et celle des 20-30 ans (22,5%) sont majoritaires.

Arrivent ensuite, à égalité, les 40-50 ans (13%), les 50-60 ans (13%) et les 10-20 ans (13%).

En termes de niveau d'études, une majorité a atteint le niveau du primaire (28,5%), devant le lycée (17%) et le collège (13%). 17,5% ont fréquenté l'école coranique, et 9% n'a aucun niveau d'études.

Le taux de chômage parmi les *migrants de retour* de Mauritanie (17%) est similaire à celui de la moyenne de la commune. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des activités professionnelles.

Profil professionnel/activité – migrants de retour de Mauritanie



Si parmi les motifs les plus mentionnés pour justifier le départ de la commune, le *regroupement familial* arrive en tête (45%), sont également citées les raisons *économiques* (29,5%) et les *études/formation* (18,5%).

Les *migrants de retour* de Mauritanie ont séjourné dans une autre commune de Nouakchott, à 65% (53,7% Nouakchott-Sud²). Très loin

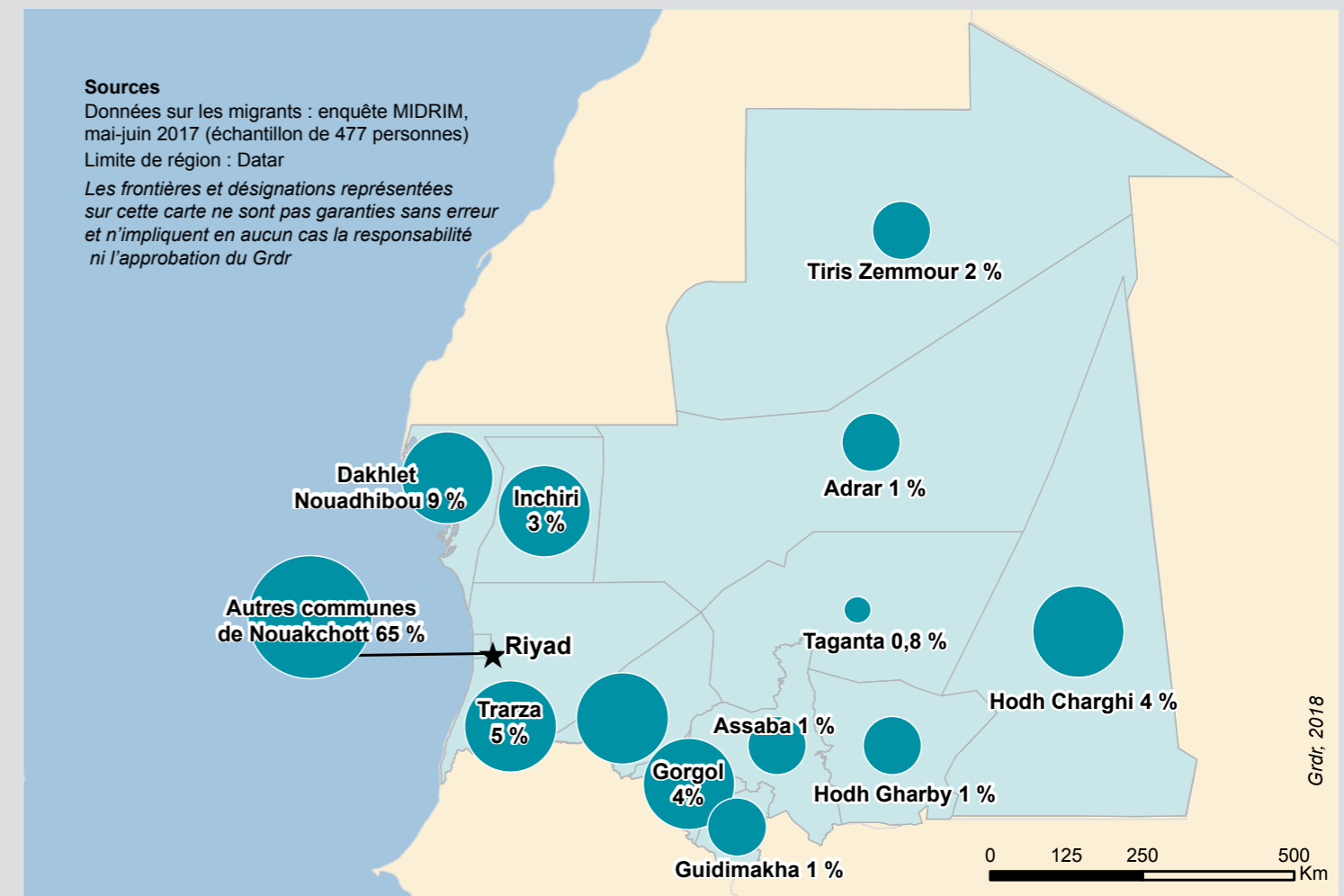
derrière, se situent Dakhlet Nouadhibou (8,5%) et le Trarza (5,5%).

Le premier déterminant de retour est le *regroupement familial* pour un *migrant interne de retour* sur quatre (75%). Les autres raisons sont *économiques* (11,5%), ou *climatiques/environnementales* (5%).

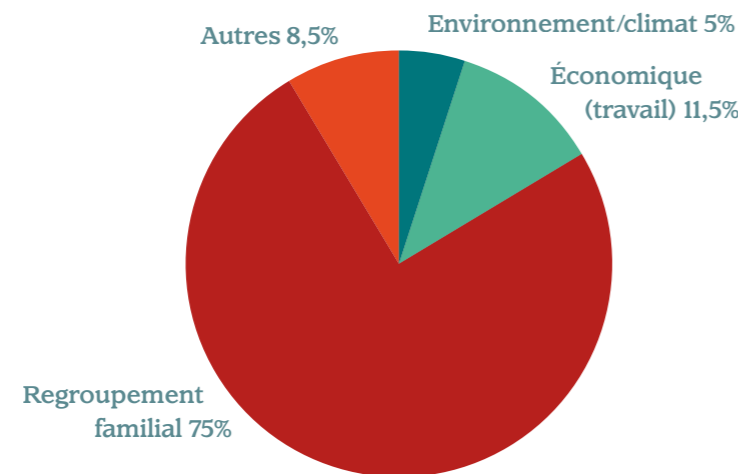
1. L'appellation *migrants de retour* est en fait un abus de langage, que les auteurs de ce document ne veulent aucunement stigmatiser. Il est clair qu'un *migrant de retour*, par définition, n'est plus considéré comme un migrant, à partir du moment où il réside à nouveau dans la localité ; il l'a été, mais ne l'est plus. L'objectif est plutôt d'identifier la plus-value que la migration lui a apportée, ainsi qu'à son ménage et à sa localité. Ce sont les compétences acquises durant les parcours migratoires qu'il s'agit ici de mettre en exergue et de valoriser, ainsi que le rapport des anciens migrants avec la région ou le pays de destination.

2. Par Nouakchott-Sud, on entend ici n'importe quelle commune de la *wilaya* de Nouakchott-Sud en dehors de Riyadh.

Régions de provenance des migrants de retour de la commune de Riyadh (%)



Déterminants de retour à Riyadh – migrants de retour de Mauritanie



Les migrants de retour de l'étranger

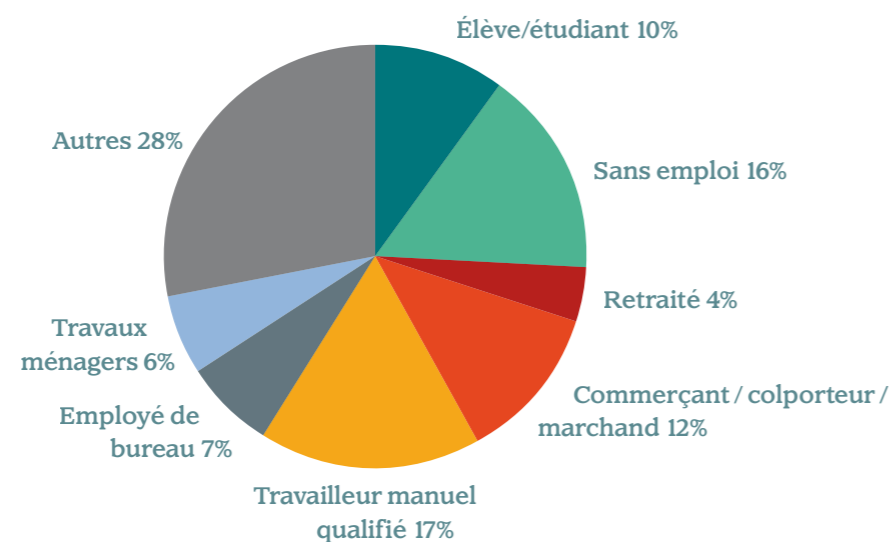
Parmi les *migrants internationaux de retour*, on compte 63% d'hommes et 37% de femmes, et une majorité de mariés monogames (60%) ; suivent les célibataires (19,5%), les mariés polygames (8,5%) et les divorcés (8,5%). Le nombre de personnes en veuvage (3%) ou en concubinage (0,5%) est résiduel.

La part des 30-40 ans (28,5%) et celle des 40-50 ans (23,5%) sont majoritaires, suivies des 50-60

ans (14%) et des plus de 60 ans (13%) Les moins de 10 ans ne représentent que 3,5% des migrants internationaux de retour, et les 10-20 ans 9,5% (des niveaux bien inférieurs aux moyennes communales de ces tranches d'âge).

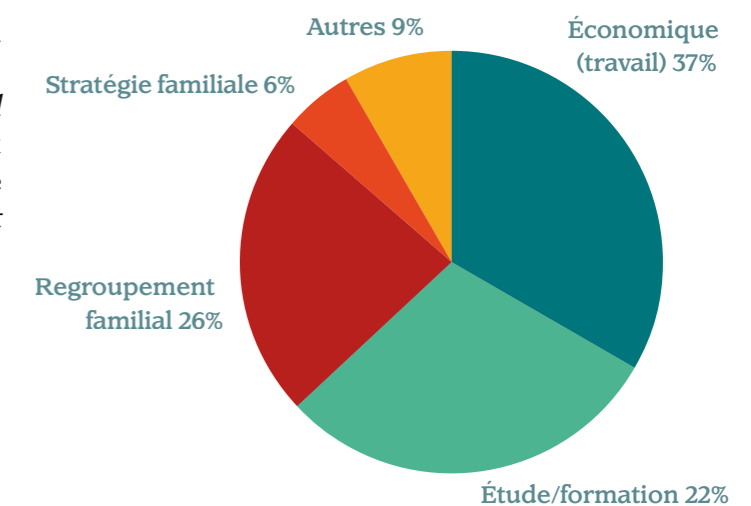
En termes de niveau d'études, on observe un niveau de formation plus élevé que la moyenne de la commune, avec 18,7% de personnes ayant atteint le lycée, et 15,3% l'université ou une école supérieure. L'analyse des profils professionnels est illustrée par le graphique ci-dessous.

Profil professionnel/activités – migrants de retour de l'étranger



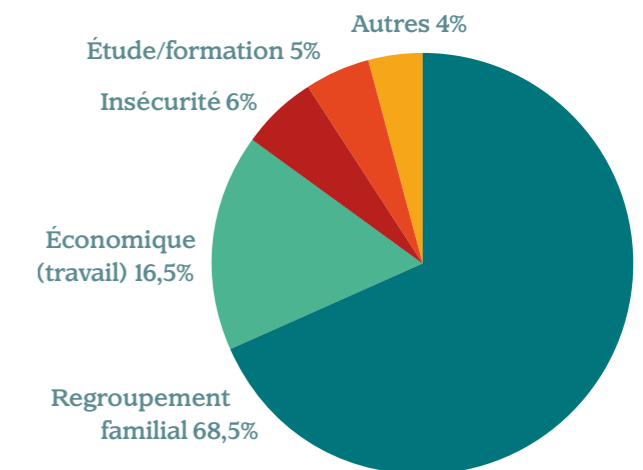
Déterminants de départ lors de la migration – migrants de retour de l'étranger

Concernant l'analyse des déterminants qui avaient conduit ces *migrants de retour* au départ, pour la première fois, le *regroupement familial* n'est pas cité comme première raison. C'est avant tout le motif *économique*, à 37%, qui a prédominé dans les départs. Vient ensuite le *regroupement familial* (26%).



Raisons de retour à Riyadh – migrants de retour de l'étranger

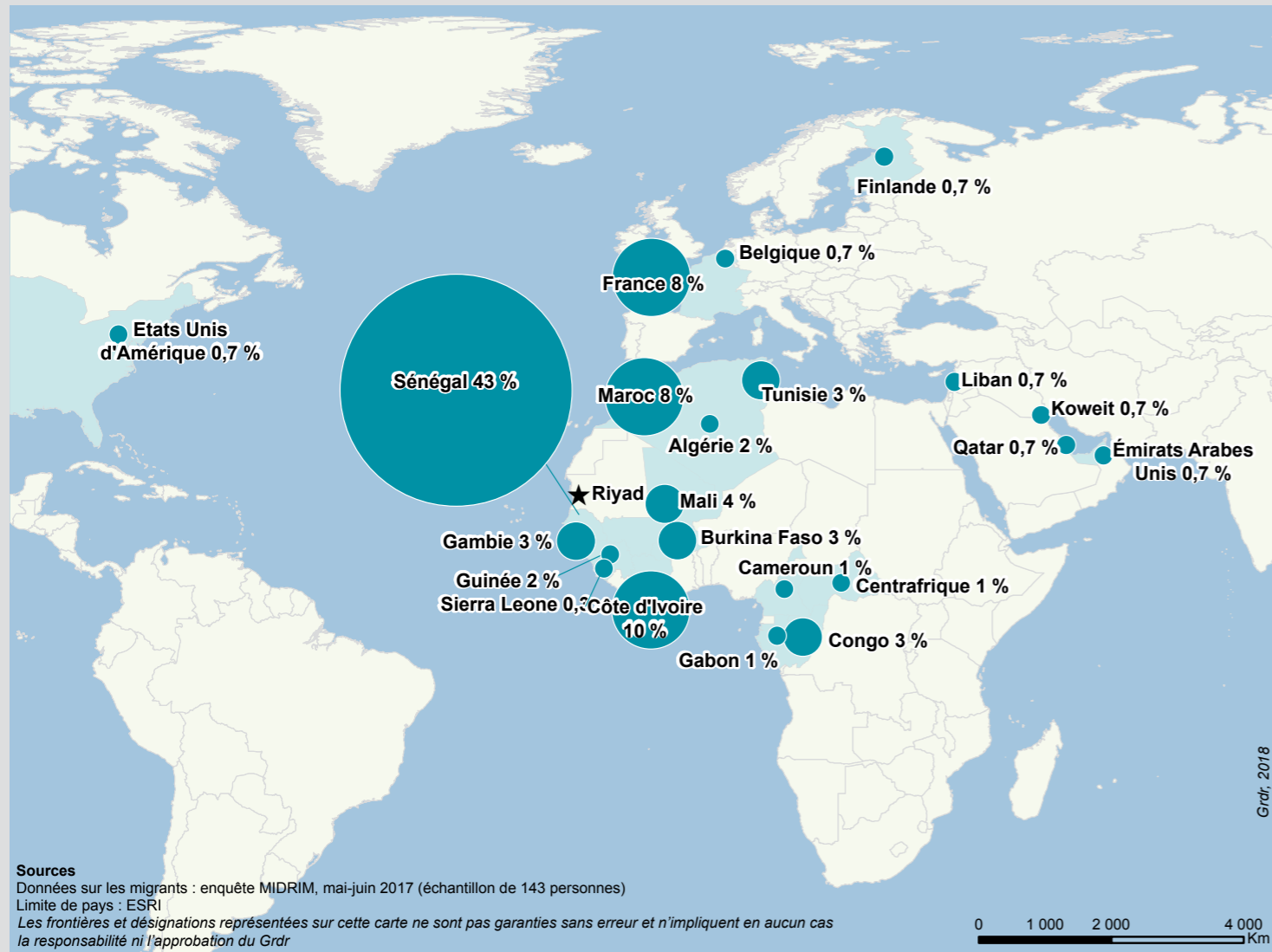
Le premier pays de provenance des *migrants de retour* est le Sénégal, à hauteur de 42,7%. Loin derrière, viennent la Côte-d'Ivoire (9,8%), la France (8,4%) et le Maroc (8,4%). Le *regroupement familial* est le premier déterminant de retour à Riyadh (68,5%).



“ Je suis né à Kankossa, et je suis venu à Nouakchott en 1987. Je vivais dans la commune d'El-Mina, jusqu'en 1991. Ma famille réside à Riyadh, PK11. En juin 1994, j'ai émigré à Abidjan où j'ai passé 6 mois, mon but était alors d'émigrer en Angola, mais mon rêve ne s'est pas réalisé. Je suis revenu ensuite en Mauritanie, à Kankossa, puis dans la commune de Riyadh. ”

El-Khalifa Ould Sidi, résidant à PK 11.

Pays de séjour des migrants de retour de la commune de Riyadh (%)



“ Je suis né dans la ville de Laâyoune, en 1950. J’ai quitté Laâyoune en 1968, et j’ai migré en Côte-d’Ivoire. Mon but était l’Afrique centrale, pour travailler dans le secteur minier. [...] Après une longue souffrance, j’ai eu mon passeport à Abidjan, et j’ai émigré au Cameroun à bord d’un bateau d’Abidjan à Douala, en 1969. Nous avons traversé le Nigéria et le Bénin, nous nous sommes arrêtés aux portes de la ville de Douala, et j’ai passé plusieurs jours chez un de mes proches. Puis je me suis installé à Yaoundé. Mes proches ont essayé de me convaincre de rester au Cameroun, mais j’ai insisté pour aller en Centrafrique. Je suis allé à la ville de Batouri,

au Cameroun, à la frontière. J’y suis entré illégalement, dans un premier temps. C’était en 1970.

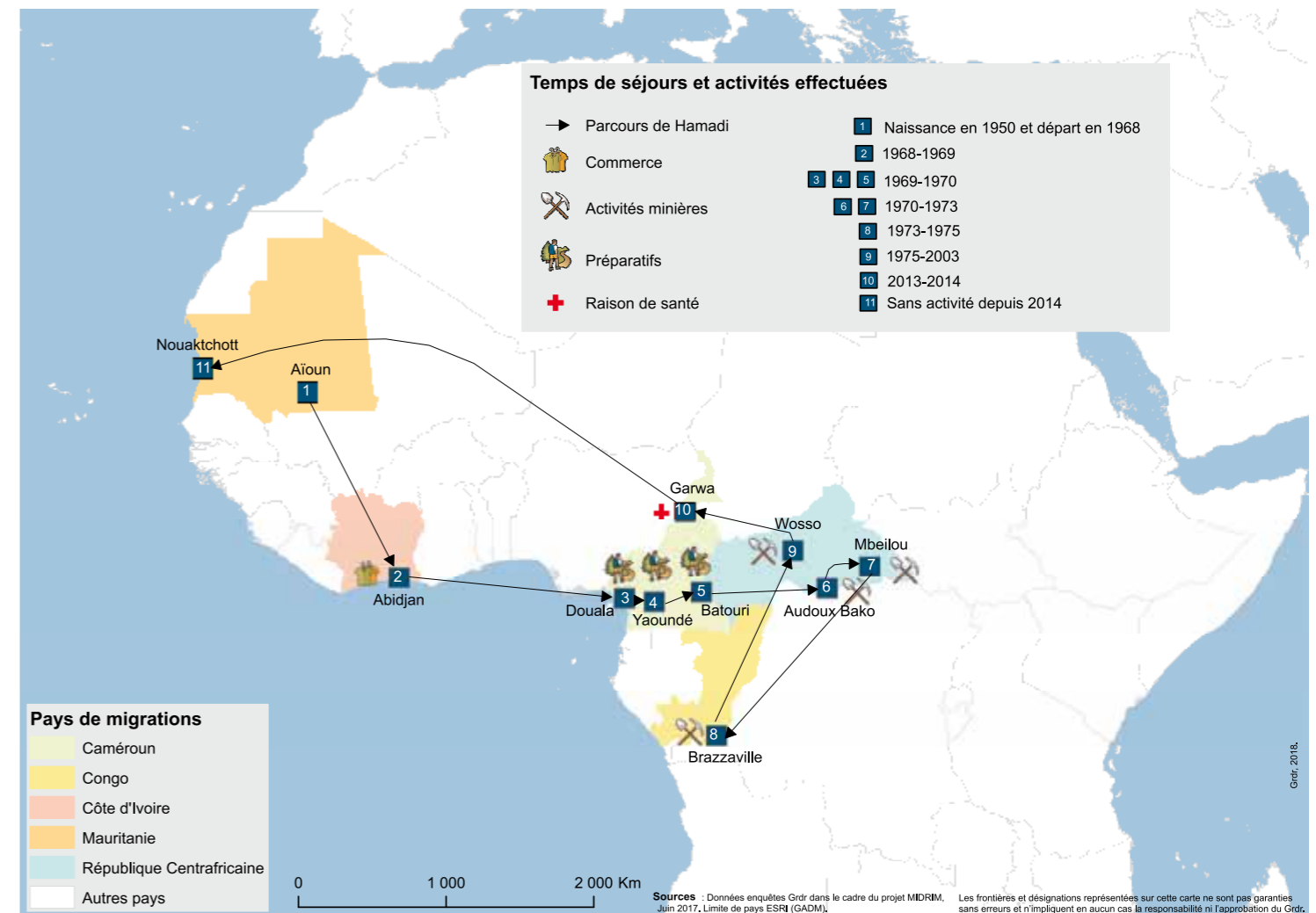
En 1973, j’ai quitté la Centrafrique pour aller au Congo-Brazzaville, pour des travaux dans les mines, pendant 2 ans, et ensuite je suis retourné en Centrafrique. J’y suis resté 40 ans, et j’y ai fondé ma famille.

En 2013, je suis allé au Cameroun pour des raisons de santé. Entretemps, la guerre a éclaté dans le pays. Le 8 février 2014, j’ai atterri à Nouakchott avec ma famille.

” **Mamadou Hammadi, migrant mauritanien, de retour de République centrafricaine.**

TÉMOIGNAGE

Parcours de Mamadou Hammadi, migrant originaire de Riyadh



III. Les dynamiques Migration & Développement

1 Les acteurs M&D à Riyadh

En dépit des nombreux défis qu'elle induit, la migration a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations dans leurs localités. De nombreuses réalisations sont à mettre à l'actif des immigrés comme des émigrés, souvent sollicités et identifiés comme des acteurs actifs du développement.

L'ampleur de l'immigration à Riyadh étant surtout due à la migration interne, en particulier aux flux internes à Nouakchott, les organisations issues de la migration internationale sont peu nombreuses, et sont essentiellement liées à la présence de communautés étrangères dans la commune. Si aucune association issue de l'immigration n'a son siège à Riyadh, mais les organisations suivantes, présentes à Nouakchott, ont des membres résidant à Riyadh. Il s'agit de :

- L'Association des Ressortissants Sénégalais en Mauritanie (ARSM) ;
- L'Association des Ressortissants Ivoiriens en Mauritanie (ARIM) ;
- L'Association des Ressortissants Gambiens en Mauritanie (ARGM) ;
- L'Association des Ressortissants Togoais en Mauritanie (ARTM) ;
- L'Association des Femmes Migrantes en Mauritanie (AFEMIMA).

Notons qu'il n'existe pas d'association des ressortissants centrafricains sur la commune. Mais certaines femmes centrafricaines sont membres de l'AFEMIMA.



Consultation migrant



© Daouda Coreira

Par ailleurs, il semblerait que la communauté de pêcheurs sénégalais résidant dans les quartiers PK7-PK8 soit peu concernée par l'appartenance de certains de leurs membres à l'Association des Ressortissants Sénégalais en Mauritanie.

Globalement, les associations d'immigrés manquent de visibilité auprès des institutions locales, d'autant plus compte tenu du nombre réduit de leurs membres résidant sur Riyadh.

Quant aux organisations issues de la diaspora de Riyadh ou plus généralement de Nouakchott, elles sont quasi-existantes. Pourtant, les habitants de Riyadh comptent des membres de leurs familles partis en migration dans de nombreux pays, comme la France, l'Espagne, le Gabon, la Centrafrique, l'Angola, etc. Mais leur lien avec leur territoire d'origine reste plus individuel, et les émigrés ne s'organisent pas en association. L'âge de la commune permet d'expliquer l'absence de structuration de la diaspora riyadhienne. L'attache au territoire d'une commune urbaine aussi récente ne peut pas être la même que celle qui lie les diasporas mauritaniennes issues de zones rurales à leurs villages d'origine.

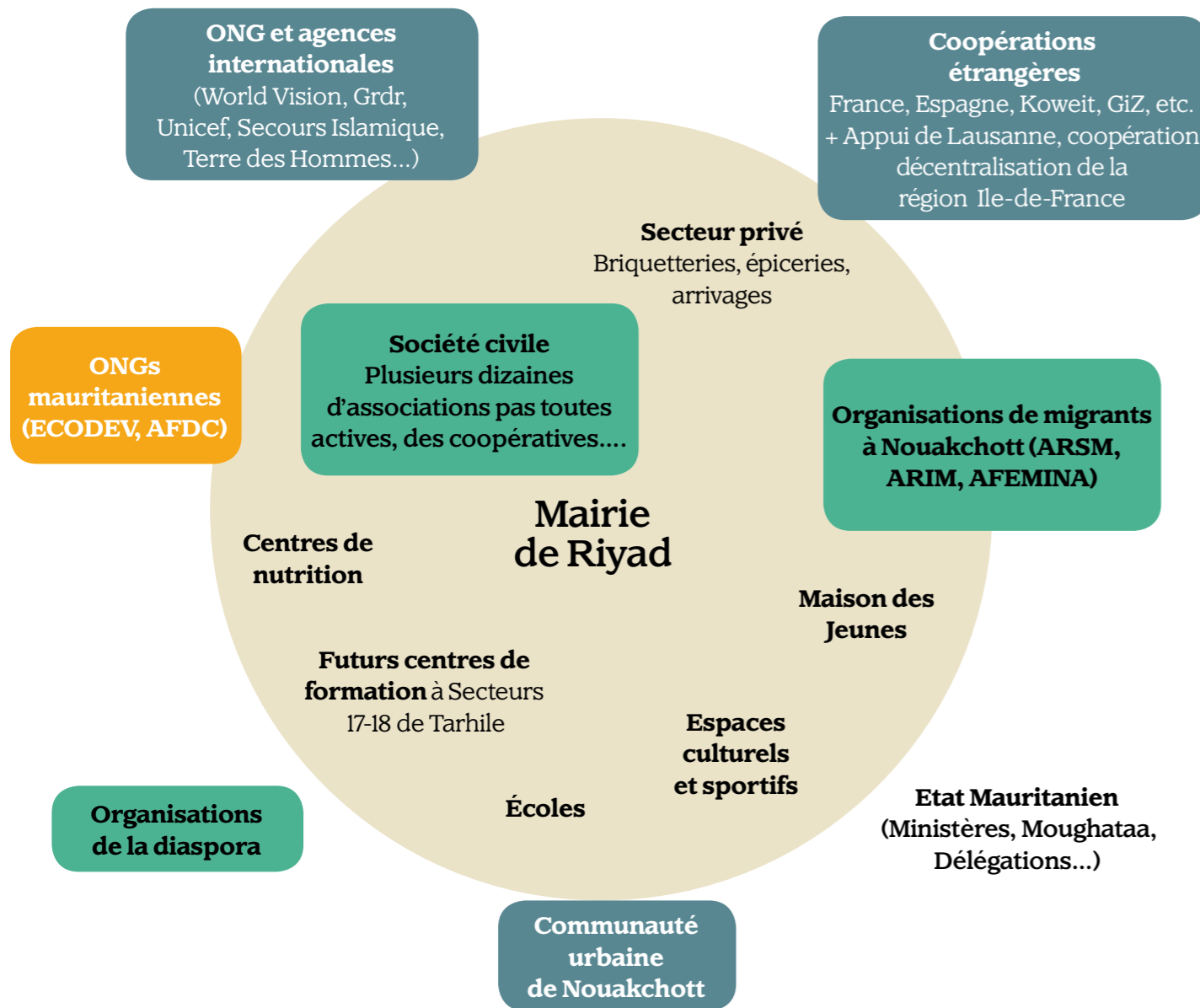
En Europe, on identifie plusieurs organisations représentatives des Mauritaniens à l'étranger.

La diaspora mauritanienne s'organise aussi en fonction de l'échelle des pays d'accueil, indifféremment du lieu d'origine des membres. C'est le cas par exemple du Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne (CRME), créé en 2017 sur la base des préoccupations de la diaspora exprimées par l'association catalane Guidimakha REMU, et qui vise à réunir l'ensemble des Mauritaniens résidant en Espagne.

En 2004, le Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe (RAME) est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de codéveloppement. Il ambitionne de mettre en place une structure fédératrice apte à renforcer et à appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement.

Des fiches « Acteurs Migration et Développement » sont disponibles en annexe du présent document.

Synthèse du Diagramme de Venn testé lors du temps de concertation en 2017 Représentation des acteurs du développement de la commune



2 Les projets et initiatives M&D à Riyadh

À Riyadh, les initiatives et projets M&D ou de codéveloppement sont relativement rares.

Les exemples sont nombreux, en Mauritanie, de projets ou initiatives portés ou appuyés, sur la base de dons ou d'envoi de matériel notamment, par la diaspora. Le plus souvent, les trois secteurs les plus visés sont l'éducation, la santé et l'eau. Sans compter tous les actes de solidarité que les migrants font en envoyant des médicaments ou en finançant régulièrement les frais engendrés par les soins médicaux d'un parent ou d'un villageois.

On peut établir la typologie suivante pour la contribution des migrants au développement de leur localité d'origine :

- Les *solidarités familiales* – filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement des corps, l'adhésion à une mutuelle de santé...
- Les contributions sociales – participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, d'éducation, d'assainissement, d'eau, de santé, d'énergie...
- Les investissements économiques – immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, banque de céréales, barrages...
- Les apports culturels – compréhension/décryptage des codes culturels, sauvegarde et promotion des patrimoines...
- Les innovations – tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires
- Partenariats – capacité à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, créer des coopérations entre acteurs
- Plaidoyer – campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, pour la promotion de plans d'actions thématiques, etc.

La contribution des émigrés internes et internationaux au développement est importante, et elle est répartie de façon très variable entre ces différents types de contribution. Les formes les plus citées de contribution sont, en premier lieu, les *solidarités familiales*, c'est-à-dire l'ap-

pui à des filets sociaux comme la gestion de l'urgence, le rapatriement des corps, l'organisation de fêtes, etc. Viennent ensuite, loin derrière, les *contributions de nature sociale*, c'est-à-dire la participation à des projets d'infrastructure de base, et, pour ce qui concerne les émigrés internationaux, les *investissements économiques* (immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, etc.).

Retenons également une très grande méconnaissance des habitants de la commune vis-à-vis de l'apport des émigrés au développement du territoire. En outre, presque aucun exemple concret de projet porté ou appuyé par des émigrés n'a été mentionné. La contribution principale des émigrés passe par l'envoi d'argent (transferts financiers), de nourriture ou de matériel à leur propre famille, et l'appui financier à la construction des maisons de leur famille.

La contribution de l'immigration : quelle réalité, quelles opportunités ?

L'ensemble des personnes immigrées de la commune paient des taxes et des impôts et contribuent donc à la solidarité nationale. Elles contribuent ainsi à l'amélioration des recettes fiscales locales et nationales.

Compte tenu de la diversité des métiers observés, les immigrés rendent des services de proximité de qualité et améliorent ainsi les conditions de vie et l'accès aux services communaux. C'est le cas de la coiffure, ou encore de la restauration. En outre, tout comme les « *migrants de retour* », ils transfèrent leurs compétences professionnelles à travers l'exercice de leurs métiers et l'encadrement d'apprentis. La mise en cohérence des besoins du territoire et des savoir-faire identifiés est une piste qui peut être approfondie pour répondre aux grands enjeux de la commune, entre autres la question de l'emploi et de la formation professionnelle.

À titre d'exemple, a été réalisé, dans le cadre d'une distribution de vêtements et de kits scolaires à la communauté centrafricaine de *Tarhile* en janvier 2018, une identification des différentes compétences et des métiers maîtrisés par les femmes originaires de République

1. La distribution était réalisée par l'Association des Facilitateurs pour le Développement Communautaire (AFDC), une OSC mauritanienne active dans les communes de Riyadh et d'Arafat.

centrafricaine résidant dans le quartier¹. À cette occasion, étaient identifiées au moins 3 teinturières, 4 coutières et 3 coiffeuses. Mais seules deux d'entre elles pratiquent leur activité. Beaucoup de femmes se tournent vers des formes précaires de petits commerces qui ne garantissent pas un revenu sûr et décent, tandis que la majorité est tout simplement sans activité.

Dans des quartiers autant marqués par le manque de formation des jeunes, le paradoxe est de compter des personnes en demande de travail alors qu'elles pourraient elles-mêmes transmettre leurs compétences et former des jeunes. Un meilleur accompagnement de ces transferts de compétences pourrait être profitable aux habitants de la commune, notamment aux jeunes peu formés.

En termes d'initiatives, les associations de ressortissants étrangers ayant des membres dans la commune n'ont pas mené d'activités particulières à Riyadh. Les initiatives sont rares et plutôt individuelles. Même s'ils ne résident pas à Riyadh, notons des dons et des prêts (aux montants variés) d'étrangers originaires de pays du

Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Émirats) aux populations vulnérables de quartiers de Riyadh, notamment de Tarhile où le niveau de pauvreté et l'absence d'emplois et de services publics sont frappants.

Transfert d'argent et investissement de la diaspora

Dans la commune de Riyadh, les services de transferts utilisés sont largement informels. Il n'existe aucune agence de transfert, aucun guichet bancaire (le plus proche se trouve au niveau de la station-service du Carrefour Bamako, à El-Mina), et pour en trouver, il faut aller dans les communes limitrophes d'Arafat et d'El-Mina).

La majorité des fonds transférés par les émigrés sont destinés à l'amélioration des conditions de vie de leur famille (alimentation, éducation, santé, habitat), et à la construction de la maison du ménage.



© Daouda Corera

Projets ayant bénéficié d'un financement international ou porté par une ONG internationale sur le territoire de la commune de Riyadh

Intitulé du projet	Objectifs	Financement	Période	Résultats
Jeunes dans la Cité (JDC)	<ul style="list-style-type: none"> ● Encadrement des jeunes ● Formation ● Financements de projets pour les jeunes de Riyadh 	Ambassade de France	2014	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation de 30 jeunes ● Formation de 13 projets pour 13 associations de Riyadh
Projet porté par Citoyennes Citoyens Debout	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer un Conseil Communal de Jeunes (CCJ) ● Intervention dans les secteurs du développement ● Coordination des organisations de jeunes et entre ces organisation et la commune 	Union européenne (programme Vejer)	2015-2017	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Conseil communal de la Jeunesse de Riyadh a été créé ● Une intervention au niveau de l'école Med Med Salem a été effectuée (réparation et réfection, etc.)
Centre de Formation, de Conversion et d'Insertion Professionnelle (CFCIP)	<ul style="list-style-type: none"> ● Le CFCIP vise : l'alphabétisation, des formations « diplômâtes », des formations qualifiantes-métier, des formations continues adaptées et « à la carte », la conversion des diplômes non reconnus, des prestations, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● État mauritanien ● Coopération allemande ● Mairie de Riyadh 	2014-2017	<ul style="list-style-type: none"> ● Étude de faisabilité ● Décision de transfert du CFFPP de Nouakchott à Riyadh et disponibilité du terrain ● Financement
Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PCA EA)	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations défavorisées de la ville de Nouakchott ● De façon induite avoir un impact dans d'autres domaines, tels que la santé ou l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Service des Eaux de la Ville de Lausanne, Suisse ● Région Île-de-France, France 	1 ^{er} octobre 2015-31 mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> ● Le réseau est réalisé pour 80% des ménages du secteur 16 de Tarhile ● 9 bornes fontaine sont construites ● Une étude de faisabilité est menée pour connecter les 16 écoles au réseau d'eau ● Des latrines sont en construction dans les écoles

Intitulé du projet	Objectifs	Financement	Période	Résultats
Protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> Petite enfance et qualité de l'éducation primaire Santé et nutrition Eau, hygiène et assainissement Sécurité alimentaire / développement économique / résilience des ménages 	World Vision	Depuis 2016	<ul style="list-style-type: none"> Identification des zones d'intervention (Mensiya et secteur 17) Signature des conventions pour la gestion du dossier Identification de 17 ONG pour gérer le dossier directement avec World Vision Identification de 1 500 enfants, et de 15 ONG pour gérer les centres de nutrition Ouverture de 15 centres de nutrition dans 10 zones
Programme de Prévention de Conflits et de Promotion du Dialogue Interculturel	Accompagnement de la jeunesse et prévention des conflits	Union européenne	Depuis 2017	
Appui au système de filières sociales	Lutte contre la pauvreté et les séquelles de l'esclavage	<ul style="list-style-type: none"> Banque Mondiale Tadamoune 	Depuis 2017	
Transparence de l'opération éducative	Appui à l'éducation	Banque Mondiale	Depuis 2017	
Initiatives pour le développement	Accompagner la commune pour la mise en place de ses projets de développement	Union européenne	Depuis 2017	
Migration et Développement (MIDRIM)	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité de l'équipe communale à appréhender les questions de migration & développement Valoriser les migrations pour le développement local 	Union européenne via l'ONG Grdr	Janvier 2017 - juillet 2018	<ul style="list-style-type: none"> Cycle de 3 formations M&D Mission double-espace en France (avril 2018), les élus à la rencontre de leur diaspora Réalisation du présent profil migratoire
Jeunesse et Pouvoir d'Agir (JPA)	Renforcer les capacités de structuration, de mise en réseau et de financement des OSC de jeunes pour qu'elles œuvrent pour la cohésion sociale au travers de l'éducation à la citoyenneté, de l'insertion professionnelle et de l'emploi	Union européenne via l'ONG Grdr	Janvier 2017 - janvier 2019	<ul style="list-style-type: none"> Les associations de jeunes œuvrant sur l'emploi à Riyadh ont été identifiées et ont bénéficié de formations sur le montage de projet Une dizaine de projets portés par des OSC formées bénéficient désormais d'un financement d'AGR

3 Les partenariats M&D à Riyadh

Parmi les partenaires de la commune pour le développement du territoire, on trouve plusieurs acteurs ayant une forte dimension double-espace, ou pouvant jouer un rôle relais avec le reste du monde. Quelques ONG peuvent être citées, parmi lesquelles le Grdr, dont le siège se trouve dans le quartier nouakchottois de Tevragh-Zeina. Un autre projet sur financement de l'Union européenne est porté par le Grdr à Riyadh, « Jeunesse et Pouvoir d'Agir » (JPA), appuyant une dizaine de projets de jeunes sur la commune.

D'autres ONG internationales opèrent à Riyadh, parmi lesquelles Le Gret, mais aussi World Vision, la Fondation Luthérienne Mondiale (FLM), Terre des Hommes et Save the Children.

Notons également l'activité de l'ONG espagnole Alianza por la Solidaridad, qui a organisé en février 2017, en partenariat avec l'AMDH et la CGTM, une formation sur les droits des migrants et sur les droits du travail pour les communautés immigrées, dont une vingtaine de bénéficiaires de la commune de Riyadh.

Des ONG nationales interviennent à Riyadh et, par la voie de leurs financements ou de partenariats, jouent un rôle important d'interface entre le territoire et l'étranger, notamment des bailleurs, des investisseurs, etc. On peut citer Ecodev, Tenmiya, Action, Citoyennes Citoyens Debout (CCD), l'AFDC et Initiative pour le Développement (ID).

Il faut aussi noter des acteurs institutionnels mauritaniens comme la Communauté Urbaine de Nouakchott, qui non seulement assure un lien institutionnel avec les élus des autres communes de la capitale, mais a également tissé, au cours de ces dernières années, des relations importantes avec des partenaires extérieurs. En effet, Nouakchott est jumelée aux villes suivantes :

- Tucson, aux États-Unis ;
- Lanzhou, en Chine ;
- Madrid, en Espagne ;
- Amman, en Jordanie ;
- Bamako, au Mali.

La CUN a également un accord de coopération décentralisée avec la Région Île-de-France.

Penser un cadre de concertation entre migrants et acteurs du développement local à Riyadh

Le projet mené en 2017-2018 en partenariat entre l'ONG Grdr et la Mairie de Riyadh a été l'occasion d'organiser plusieurs temps de concertation, par quartier ou par zone, pour enrichir qualitativement les données quantitatives recueillies au terme de l'enquête-ménages de mai-juin 2017 – et dont les résultats sont déclinés tout au long du présent document. Les différentes rencontres, effectuées avec des personnes ressources identifiées dans les différents quartiers concernés et des citoyens lambda,

ont eu lieu en octobre et novembre 2017. Elles sont au nombre de 4 :

- Le 22 octobre à PK8, pour les quartiers PK7, PK8 et PK9 ;
- Le 28 octobre à l'Hôtel de Ville (Pk10) pour les quartiers PK10 et PK11 ;
- Le 4 novembre à PK12 pour les quartiers PK12, PK13, PK14 ;
- Le 11 novembre à l'Hôtel de Ville pour les secteurs 16, 17 et 18 de Tarhile.

Ces temps de partage ont été l'occasion de présenter aux participants le projet MIDRIM et de le mettre en perspective du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM) de la Mauritanie, financé par l'Union européenne ; mais aussi de sensibiliser les participants sur la thématique Migration & Développement. Quant aux résultats de l'enquête-ménages, il leur en a été présentés une synthèse afin d'en déceler les éventuelles lacunes, et de les compléter au besoin. Enfin, les rencontres ont aussi permis d'échanger sur l'opportunité d'un espace de concertation incluant les migrants. Il y a une conscience que les enjeux sont complexes et que le rapport de confiance entre migrants et institutions locales n'est pas toujours fort ; il doit être amélioré, mais cela représente un grand défi.

Une unanimité s'est dégagée de ces temps de concertation sur l'importance d'améliorer le dialogue entre les migrants et les acteurs du développement présents sur la commune. Reste à savoir comment organiser ou animer ce dialogue, et ce alors que la diaspora riyadienne est peu structurée. Plusieurs interrogations restent donc en suspenses :

- La mise en place d'un espace de concertation tel qu'il en existe au Mali avec l'Espace Migration & Développement de Kayes (EMDK) se justifie-t-il sur Riyadh ?
- Comment associer aux cadres de concertation existants, par exemple le Cadre de

Concertation Communal (CCC), les communautés migrantes jusque-là exclues ?

- Comment associer à un mode de concertation local des individus qui sont absents (les émigrés) ?
- Quels sont les enjeux prioritaires sur lesquels peuvent se positionner les migrants ?

La concertation avec les migrants pour faciliter les transferts financiers de la diaspora ou les transferts de compétences des immigrés ou des migrants de retour est complexe et doit impliquer, dans la mesure du possible, à la fois des organisations de la société civile, les services techniques déconcentrés de l'État ayant un lien avec la dialectique M&D, des acteurs économiques, etc. Un Espace M&D peut être une force de concertation et de réflexion, en même temps que d'action. Mais pour cela, il est primordial de penser dans son mode de fonctionnement tous les leviers sur lesquels il serait possible d'agir pour mobiliser des financements et passer de la réflexion aux actes.

Dans toutes les structures de ce type qui ont vu le jour dans la sous-région, les deux principales difficultés ont été : l'animation de ce type d'espace, qui s'avère nulle dès lors que les financements ne sont pas là ; et la recherche de financements une fois que les projets ont été identifiés et élaborés. C'est avec la conscience de ces enjeux qu'il s'agit de penser un cadre concerté de dialogue et de travail entre les migrants et les acteurs du développement local.



Conclusion

À la vue de la persistance des arrivées sur son territoire, le destin de la commune de Riyadh est fortement lié à la migration. En effet, Riyadh joue un rôle majeur dans les mobilités intra-mauritaniennes et en particulier les migrations intra-nouakchottoises.

L'identité de Riyadh est marquée par une dimension double-espace évidente, qui constitue l'une de ses richesses. La commune constitue un « concentré » de la Mauritanie, où les enjeux et défis sont accentués par les mobilités.

Un concentré de ses enjeux et de ses défis également. Enjeux et défis accentués par les mobilités. La posture de la commune est d'appréhender les migrations comme une opportunité pour le développement local, même si l'arrivée de nouvelles populations a accru les défis, entre autres parce qu'elle entraîne une croissance spatiale qui rend complexe la gestion des infrastructures de base et des services publics. À Riyadh, l'immigration a un impact durable sur l'aménagement du territoire et le développement, d'autant plus que les flux sont parfois importants, avec par exemple, plus de 50 000 familles arrivées à Tarhile en dix ans. La migration Sud-Sud – interne à la Mauritanie et/ou venue d'autres pays africains (Sénégal, République centrafricaine, Côte-d'Ivoire, etc.) – remet en cause l'imaginaire construit autour des vagues de migration Sud-Nord qui créent tant de fantasme de part et d'autre de la Méditerranée.

Concernant l'émigration, l'attitude des autorités locales se veut bienveillante : l'objectif est d'éviter aux jeunes du territoire riyadien la contrainte de la migration économique et sociale. Il s'agit donc d'offrir à la jeunesse de Riyadh des perspectives d'avenir qui dissuadent la migration subie. Il convient de noter que les carences du territoire en termes d'emploi et de formation doivent être pensées en lien avec l'apport des migrants en termes de transferts financiers et de compétences, afin de proposer de nouvelles opportunités aux habitants.

Dans le contexte actuel de décentralisation, la commune de Riyadh dispose de plusieurs leviers pour agir. Pour rappel, depuis l'acte de

décentralisation officialisé par une ordonnance d'octobre 1987, « la commune est chargée de la gestion des intérêts communaux. Elle assure les services publics répondant aux besoins de la population locale et qui ne relèvent pas, par leur nature ou leur importance, de la compétence de l'État. » Dans ce cadre, les compétences de la commune sont multiples. Jouer sur tous ces leviers est capital pour Riyadh, même si la commune doit aussi composer avec la Communauté Urbaine de Nouakchott pour son développement et son aménagement.

Penser la résilience du territoire riyadien, c'est penser ses vulnérabilités, mais aussi anticiper les opportunités de développement, comme celles esquissées par le SDAU. L'un des scénarii prospectifs de ce dernier document propose de faire de Tarhile l'une des nouvelles « centralités » de la capitale mauritanienne. Auquel cas, Riyadh devra se saisir des opportunités nouvelles qui se présenteront en termes de partenariat, d'ouverture au monde, et d'investissements économiques et immobiliers. Il s'agit notamment de rendre Riyadh attractif pour les populations à la recherche de terres d'habitation à moindre coût, mais aussi pour les investisseurs potentiels (y compris les diasporas). Favoriser la création d'emplois et l'attractivité du territoire constitue sans doute l'un des plus grands enjeux de développement local de la commune.

Le présent document se veut non seulement inédit en Mauritanie en termes de production de données, mais aussi une base de travail pour l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires sur les questions Migration & Développement.

Pour penser avec les migrants qui souhaiteraient contribuer au développement de leur commune les actions à mener à l'issue de l'élaboration du futur Plan de développement communal (PDC), de nouvelles initiatives doivent être prises. À ce titre, la mission « double-espace » (à la rencontre de la diaspora) menée en avril 2018 en France par le maire de Riyadh et son adjointe, en partenariat avec l'ONG Grdr, est le signe d'une nouvelle approche du développement territorial.

ANNEXES

Annexe 1 - Glossaire

Acculturation : Ensemble des changements apportés aux modèles culturels initiaux résultant de contacts directs et continus entre des groupes d'individus de culture différente, à la suite par exemple de mouvements migratoires ou d'échanges économiques.

Apports culturels : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* dans la compréhension ou le décodage des codes culturels, dans la sauvegarde et la promotion des patrimoines...

Contributions sociales : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* par la participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, d'éducation, de santé, d'eau, d'assainissement, d'énergie...

Déterminants d'arrivée : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont choisi de s'installer sur un territoire.

Déterminants de départ / de retour : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont quitté un territoire pour un autre.

Diaspora : État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe.

Droit de quitter tout pays : Droit de chacun de quitter tout pays, y compris le sien, quels que soient le motif et la durée du séjour à l'étranger. Ce droit, proclamé par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948, art. 13 § 2), a été consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales. Des restrictions sont toutefois envisageables à condition d'être « nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui » (Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966,

art. 12 § 3). Le droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un État autre que l'État d'origine.

Droit de retour : Droit de chacun de revenir dans son pays. Aux termes de l'article 12 § 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), « nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays ». Le droit de retour est par ailleurs consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales.

Émigré : Toute personne qui a quitté l'endroit où il réside pour une autre localité – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'émigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'émigré international.

Étranger : Ou *ressortissant étranger*. Individu n'ayant pas la nationalité de l'État considéré.

Exode rural : Mouvement d'une population qui quitte la campagne pour s'installer en ville.

Famille : Personnes liées par un lien de parenté.

Frontière : Limites du territoire d'un État, ligne séparant les espaces territoriaux ou maritimes relevant de deux États voisins.

Flux migratoires : nombre de migrants qui se déplacent ou qui sont autorisés à se déplacer d'un territoire à un autre en vue de s'établir dans le territoire de destination.

Gestion de la migration : Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.

Immigré : Toute personne qui s'installe sur un territoire (d'accueil) – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'immigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'immigré international.

Innovation : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* correspondant à tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires.

Ménage : Ensemble composé des personnes *présentes* qui vivent et dorment sous le même toit, mettent en commun leurs moyens, partagent leurs repas et reconnaissent l'autorité d'un même chef de ménage.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un territoire à un autre. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées. On distinguera la migration interne de la migration internationale, lorsqu'une frontière est franchie.

Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'au moins plusieurs mois. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle peut être interne ou, lorsqu'une frontière est franchie, internationale.

Migrant : Toute personne qui réalise une migration. Dans le cadre du projet, la durée de six mois a été retenue pour considérer une personne comme migrante, mais les définitions.

Parcours migratoire : Différentes étapes du mouvement migratoire, c'est-à-dire les trajectoires du migrant.

Partenariats : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* par la capacité à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, à créer des coopérations entre acteurs et / ou entre territoires.

Pays d'accueil : Pays sur le territoire duquel séjourne – légalement ou illégalement – une personne à l'issue d'une migration internationale.

Pays de destination : Pays vers lequel se dirigent les flux migratoires, réguliers ou irréguliers.

Plaidoyer : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* dans une campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, de vigilance, ambassadeur pour la promotion de plans d'actions thématiques...

Regroupement familial : Lorsqu'une ou plusieurs personnes rejoignent un ou plusieurs membres de leur famille dans le pays de destination.

Réintégration : Dans le contexte d'une migration de retour, processus par lequel un migrant se réinsère dans la société de son pays d'origine. La réintégration peut être *culturelle*, lorsqu'il s'agit du processus par lequel le migrant réintègre les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) de la société de son pays d'origine ; ou *économique* s'il s'agit de sa réinsertion dans le système économique du pays d'origine ; ou *sociale*, s'il s'agit de sa réinsertion dans les structures sociales du pays d'origine.

Solidarités familiales : Contribution des émigrés ou des *migrants de retour* à des filets sociaux comme la sécurité alimentaire, à la prise en charge des urgences financières, des fêtes ou des impôts de la famille restée au pays, au rapatriement des corps, à l'adhésion à une mutuelle de santé...

Transferts financiers : Ou *rapatriements de fonds*. Dans le contexte migratoire, ensemble des transferts monétaires effectués par les migrants vers leur pays d'origine.

Annexe 2 - Contexte du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration

Dans un contexte migratoire rendu difficile par un nombre croissant de départs en mer de migrants depuis la Mauritanie, notamment depuis la *wilaya* de Dakhlet Nouadhibou, l'État mauritanien a réalisé, avec le concours de l'Union européenne, un document riche intitulé Document de Stratégie Nationale pour une meilleure gestion de la migration, publié en octobre 2010. Il fait un état des lieux de la migration en Mauritanie et prévoit un dispositif de coordination, suivi et évaluation permettant la mise en œuvre d'une stratégie migratoire déclinée en quatre axes :

- > **Axe 1 :** Cadrage de gestion et mesure de la migration
- > **Axe 2 :** Migration et Développement
- > **Axe 3 :** Droits fondamentaux des rapatriés, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile
- > **Axe 4 :** Maîtrise des flux migratoires

Dans le cadre de sa politique de gestion de la migration, le gouvernement a mis en place des structures assurant la coordination entre les différents acteurs concernés par celle-ci. Le comité interministériel composé des ministères en charge des départements concernés a été créé en octobre 2012, alors que se mettait en place, de 2012 à 2015, le Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM), financé par l'Union européenne.

L'action du projet Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) découle d'échanges et de consultations réalisées par la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie avec des organisations de la société civile, justement dans le cadre du PASNGM. Les objectifs retenus pour la proposition du consortium Grdr-*Alianza Por la Solidaridad* correspondent à la composante 2 du PASNGM sur le lien entre migration et développement, et dans une moindre mesure à la composante 1 sur la production de connaissances relatives aux migrations.

D'une durée de 18 mois (2017-2018), le projet MIDRIM comporte deux objectifs, déclinés en 7 activités :

❶ Axe 1 – Mettre en œuvre des actions qui contribuent à une prise en compte positive de la migration pour le développement de la Mauritanie

- > **Activité 1 :** Réalisation d'un « mapping » de la diaspora mauritanienne en Europe (Belgique, France, Espagne)
- > **Activité 2 :** Le renforcement des capacités des autorités mauritaniennes relatives à une meilleure prise en compte des dynamiques M&D de leurs ressortissants
- > **Activité 3 :** Accompagnement de 4 collectivités territoriales (Kaédi, Nouadhibou, Riyadh, Sélibaby) à l'approche M&D, inclus la réalisation de profils migratoires dont le présent document
- > **Activité 4 :** Appui à la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie pour renforcer sa capacité d'accompagnement de porteurs de projets économiques issus de la diaspora
- > **Activité 5 :** Organisation d'un Forum Migration & Développement

❷ Axe 2 : Renforcer les capacités des consulats des pays d'origine et des associations de migrants en matière d'information sur les droits et la protection

- > **Activité 6 :** Sensibilisation et formation des agents consulaires aux droits des migrants en Mauritanie
- > **Activité 7 :** Mobilisation, formation, outillage des principales organisations de la diaspora établies en Mauritanie aux pratiques d'accueil, accompagnement et protection des droits des migrants

L'élaboration du profil migratoire communal est menée dans le cadre de l'activité 3 visant à une meilleure prise en compte de la migration dans les stratégies de développement des communes.

Annexe 3 - Formations, méthodologie d'enquête et temps de concertation

Notons tout d'abord que la démarche est pilote en Mauritanie, d'autant plus à l'échelle locale, et qu'elle s'est faite concomitamment à trois formations réalisées à Nouakchott en mars, mai et décembre 2017. Indispensables à cet effet, les formations ont permis de préparer les équipes sur place et ont rythmé de façon relativement efficace les différentes étapes de la production des profils. Y ont participé notamment les équipes des ONG Grdr et Alianza, des chercheurs de l'IFAN-UCAD et de l'Université de Nouakchott, et des élus et membres des services techniques des 4 communes d'intervention.

La définition méthodologique a été adaptée « au fil de l'eau », à mesure que le projet a avancé dans le temps. Elle jette ses bases sur un double-objectif : produire de la connaissance sur la migration à l'échelle locale, enjeu déjà mis en avant dans la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration ; octroyer au profil migratoire en construction une dimension réellement stratégique.

Réalisée à Nouakchott du 1^{er} au 3 mars, la première formation MIDRIM a permis :

- > Une bonne compréhension des enjeux du programme
- > Un état des lieux des articulations M&D pour chaque territoire, qui a esquissé l'identification des atouts et des freins de cette dialectique
- > Une première initiation aux principaux outils méthodologiques M&D

Les premiers mois après la première formation, de mars à mai 2017, ont permis un premier temps de collecte de données sur le terrain. Parallèlement à la collecte de données, qui a permis d'amorcer la construction d'une base de données sur la thématique M&D, ont été mis en place des cadres de suivi du projet sur chaque commune, intitulés Comités techniques : à

Riyadh, il était piloté par un référent territorial issu de l'ONG Grdr, et par un point focal de la commune (la maire-adjointe). Ce Comité technique est composé de personnes-ressources identifiées par la commune et l'équipe-projet (anciens, chefs de quartier, leaders associatifs...). Il a permis d'échanger sur le déroulement du projet et de lui donner une connotation réellement « locale » ; mais aussi de faire connaître le projet sur le territoire, de mobiliser si besoin les citoyens sur place, voire la diaspora. Pour Riyadh, la première réunion de ce comité s'est tenue le 11 mai 2017.

En amont de la deuxième formation, une sélection de 18 enquêteurs (étudiants ou anciens étudiants issus du Master Migration et Territoires) a été réalisée avec l'appui de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Université de Nouakchott. Cette sélection a fait l'objet d'une grille de critères spécifiques. **Étaient pris en compte chez chaque candidat :**

- > Le lieu de résidence et l'origine du candidat (avec une préférence pour les personnes ayant vécu ou vivant dans une des quatre communes d'intervention) ;
- > Le niveau d'études (minimum requis : licence et Master acquis ou en cours, avec une préférence claire pour le Master Migrations et Territoires) ;
- > Le niveau de français (afin de s'assurer que le candidat puisse suivre la formation à l'oral et qu'il soit capable de prendre des notes en français lors de l'enquête) ;
- > La maîtrise des langues nationales mauritaniennes (avec un minimum de deux ou trois langues maîtrisées) ;
- > Le degré d'expérience dans ce type d'enquête de terrain ;
- > La disponibilité du candidat au cours du travail d'enquête.



Menée du 16 au 18 mai, toujours à Nouakchott, la deuxième formation MIDRIM a permis :

- > Un état des lieux de la connaissance sur les dynamiques de codéveloppement sur chacun des territoires (bilan des informations collectées depuis la première formation), de celle existante, de celle à chercher, de celle à produire
- > Une appropriation des outils et de la méthodologie d'enquêtes et d'animation (focus group) nécessaires à l'enrichissement de la donnée requise pour la réalisation du profil migratoire
- > Un test in situ (post-formation), sur la commune nouakchottoise de Riyadh (travail de terrain animé le 23 mai par un expert méthodologique, chercheur à l'IFAN)

Dans la continuité de cette formation, le travail de production de données a pu s'amorcer au cours des mois suivants. Dès la fin du mois de mai, s'amorçait un travail d'enquêtes auprès de 404 ménages sur chacune des 4 communes. Les 18 enquêteurs ont au préalable participé à la formation pour être en capacité de récolter la donnée souhaitée.

La méthodologie d'enquête a fait l'objet d'un temps de travail au cours de la formation de mai 2017. Une première version du questionnaire avait été élaborée afin de la tester lors de ce temps de travail, pour que les enquêteurs puissent se l'approprier et qu'il soit corrigé et amélioré à mesure que soient identifiées des erreurs, des doutes ou des carences.

Le questionnaire était divisé en deux parties. La première comportant une série de questions concernant les membres du ménage actuellement présents.

Dans cette première partie sur les personnes présentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les membres du ménage qu'il faut lister de manière exhaustive : prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale ;
- > Six questions relatives aux personnes du ménage qui sont immigrés (migrants étrangers ou immigrés internes mauritaniens), la première de ces six questions permettant de déterminer si chaque membre du ménage est immigré ou s'il vit sur sa commune de naissance ;
- > Six questions sur les *migrants de retour*, la première de ces six questions permettant de déterminer si la personne présente dans le ménage est déjà partie en migration plus de six mois depuis qu'elle vit dans la commune.

La deuxième partie du questionnaire comporte une série de questions concernant les membres du ménage qui sont partis depuis au moins six mois ou pour une période d'au moins six mois c'est-à-dire les personnes absentes du ménage.

Dans cette seconde partie sur les personnes absentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les ex-membres du ménage qu'il faut lister de manière exhaustive : prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale ;

- > Cinq questions sur la trajectoire migratoire de la personne absente, pour déterminer son année de départ, ses motifs de départ, les déterminants du choix de la destination, et le parcours migratoire ;
- > Quatre questions portant sur les relations double-espace, c'est-à-dire sur le lien que maintient (ou ne maintient pas) la personne absente avec le ménage et avec sa localité.

Suivent deux questions complémentaires avec réponse ouverte :

- > Avez-vous un (ou plusieurs) contact(s) en France, en Espagne ou en Belgique ?
- > Avez-vous connaissance d'une initiative Migration & Développement dans votre localité ?

Échantillonnage pour l'enquête

La taille de l'échantillon a été calculée selon une formule communément admise en statistique :

La taille de l'échantillon est calculée par la formule : $n = t^2 * p * (1-p) / e^2$

Avec :

n : Taille de l'échantillon

t : Niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour un niveau de confiance de 95%, égale 1,96)

p : Prévalence du phénomène étudié (proportion estimée de la population qui présente la caractéristique recherchée, ici la mobilité), lorsqu'inconnue, on utilise = 0,5

e : Marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près).

Après calcul de l'échantillonnage (384,6 pour ce qui nous concerne), on ajoute 5% permettant de gérer les non-réponses et les autres. Soit 404 questionnaires par commune.

À Riyadh, l'enquête a lieu entre le 23 mai et le 9 juin 2017 et mobilisé les 18 enquêteurs.

Avec la marge d'erreur qu'un tel travail peut comporter, le résultat – qui a fait l'objet d'un traitement statistique – offre une palette d'informations très riches sur les flux migratoires, informations qui sont d'ailleurs toujours en cours de traitement pour être en partie cartographiées. Région ou pays d'origine de chaque membre des ménages interrogés, profil de chaque immigré (âge, activité, niveau d'études, etc.), parcours migratoire, déterminants de départ et d'arrivée ; pays de destination des « migrants de retour », profil de chacun d'entre eux, parcours migratoire, déterminants de la migration ; région ou

Le système d'entretien employé jetait ses bases sur une codification que les enquêteurs ont dû s'approprier, en ayant toutefois l'obligation de se servir de leur « guide méthodologique » systématiquement, guide dans lequel se trouvait de manière exhaustive la dite codification.

Dans ce *Guide méthodologique* pour l'enquêteur, outre le détail de la codification, on trouve aussi une page d'introduction comportant des termes clés utilisés dans le cadre de l'enquête, ainsi que leur traduction en hassanya, pulaar, wolof et soninké, les quatre langues nationales mauritaniennes.

pays de destination des émigrés. La donnée collectée concerne autant la migration internationale que la migration interne, qui est également visée par la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration.

Organisée du 5 au 7 décembre 2017 à Nouakchott, la troisième formation MIDRIM a permis :

- > La réalisation d'un bilan critique des connaissances acquises sur les flux migratoires et les dynamiques de codéveloppement de chacun des territoires
- > L'élaboration d'un plan détaillé pour chaque profil migratoire

Limites de l'analyse

Le traitement statistique des résultats de l'enquête-ménages s'est avéré complexe car toutes les informations n'étaient pas toujours disponibles pour tous les membres des ménages identifiés. Il se peut donc que le total des personnes « traitées » varie à la marge (et à la baisse) sur telle ou telle variable.

Par exemple, si l'on considère le public des immigrés internes (hors Nouakchott), on recense 1 283 personnes au total dans l'enquête. Or, la répartition des immigrés internes par tranches d'âge est faite sur la base de 1 230 personnes, certaines informations n'ayant pas été collectées sur les 53 personnes manquantes. La différence est résiduelle et n'empêche pas d'analyser les tendances globales.

Autre limite de l'étude : l'enquête n'est pas allée à une échelle fine au point d'identifier les flux migratoires internes (immigration et émigration) entre chaque commune de Nouakchott et Riyadh. L'enquête ne distingue que les *wilayas* nouakchottoise, comme elle le fait pour n'importe quelle *wilaya* mauritanienne. Il n'est donc pas possible à ce stade d'identifier les communes nouakchottoise de provenance ou de destination des migrants riyadhiens, même s'il est notoire que nombreux sont les habitants de Riyadh originaires de Sebkhah, El-Mina et Arafat. Il serait intéressant dans une démarche ultérieure d'approfondir ce point pour mettre en exergue le lien entre Riyadh et telle ou telle commune de Nouakchott.

Autre limite : on s'aperçoit de la complexité des déterminants de la migration, tels qu'ils sont demandés lors de l'enquête menée au cours de l'étude MIDRIM – des chiffres relatifs aux motifs de la migration sont présentés à plusieurs reprises au cours du profil. Par exemple, la stratégie familiale peut recouper d'autres motifs, à savoir la recherche de travail, mais aussi le *regroupement familial* (si un membre de la famille de la personne émigrée réside déjà dans la localité de destination).

Par ailleurs, le motif du *regroupement familial* est soumis à interprétation et l'usage de son expression n'a peut-être pas toujours été très clair pour les enquêteurs. Ainsi, quelqu'un rejoignant son frère en France, en laissant sa mère et sa femme à Riyadh, a plutôt saisi l'opportunité d'avoir un membre de sa famille pour partir, même si la motivation première était plutôt la recherche de travail ; le motif dans un tel cas n'était pas le *regroupement familial*.

Concernant la contribution des émigrés (internes et internationaux) au développement du ménage ou de la commune, la nature des réponses possible devra être revisitée à l'occasion de futures enquêtes du même type : en effet, on observe une incohérence dans le fait de poser une première question à part entière sur les moyens de contribuer au ménage, mais où les réponses incluent des éléments de développement de la localité, puis de poser une question relative au développement de la localité, et dont l'une des réponses (« *solidarités familiales* ») renvoie à la contribution au ménage.

Concernant les chiffres obtenus dans le cadre de l'enquête sur les émigrés internationaux, le fait que la France apparaisse comme le premier pays de destination (31,3%) devant le Sénégal (15,2%) a été contesté par certaines personnes lors de temps de concertation, qui ont souligné l'importance du lien migratoire avec le Sénégal. À ce stade, il est bon de rappeler que ces chiffres ne disent pas tout du lien que Riyadh entretient avec d'autres pays. En effet, la question étant posée sur les ex-membres du ménage partis en migration depuis au moins 6 mois, cela n'inclut pas tous ceux qui partent au Sénégal pour un laps de temps plus court, ou qui y multiplient les allers-retours réguliers. L'enquête comporte une marge d'erreur qui potentiellement peut réduire l'écart observé entre les chiffres d'émigration observés à destination de la France et du Sénégal, mais sans bouleverser forcément les tendances observées. En outre, la réalité d'une émigration en France, si elle est méconnue, doit être mise en exergue dans la perspective d'une plus grande mobilisation de la diaspora en faveur du développement de la commune.

Enfin, concernant les chiffres obtenus dans le cadre de l'enquête sur les immigrés internationaux, il n'est pas exclu que celui relatif aux personnes originaires de Centrafrique ait été un peu surestimé, du fait de la nature du travail de l'un des enquêteurs mobilisés sur place.

À la base, plusieurs dizaines de familles se sont vues concéder, en 2013 et 2014, des terrains dans le quartier de Tarhile pour pouvoir s'installer là, après un rapatriement depuis la République centrafricaine où ils ont fui la guerre. Toutes ne sont pas restées, mais il reste toujours une vingtaine de familles, un chiffre qui permet au moins d'en faire l'une des deux premières communautés immigrées de Riyadh. Les tendances n'en sont donc pas bouleversées, mais en conséquence de cela, notons qu'il est possible que la première communauté immigrée de Riyadh ne soit pas les Centrafricains, mais les Sénégalais – la présence de pêcheurs sénégalais est notée dans les quartiers de PK7 et PK8.

Petit point méthodologique pour finir : notons que l'étude n'a pas cherché à identifier la proportion d'étrangers présents dans la commune. L'enquête-ménages qui a fourni la donnée exploitée dans le présent document visait l'étude des flux et des profils des migrants, sans distinction de nationalité. On peut supposer qu'une personne née à l'étranger est de nationalité étrangère, mais ce n'est pas systématique. En témoignent plusieurs personnes originaires de République centrafricaine et résidant actuellement dans le quartier de Tarhile, mais détenteurs de la nationalité mauritanienne par la voie de l'un de leurs parents ou grands-parents, qui, né en Mauritanie, a migré il y a plusieurs décennies en Centrafrique.

Les temps de concertation

L'étape suivante en termes de production de connaissances consistait à organiser des temps de concertation sur chaque commune, des « focus groupes », pour compléter la donnée collectée lors de la phase d'enquêtes-ménages. Étaient invités à ces temps de concertation des personnes-ressources au niveau de chaque quartier, des leaders associatifs, des migrants (internes, internationaux) au profil original, des citoyens lambda... Les objectifs étaient les suivants :

- > Présenter le projet MIDRIM aux participants et le mettre en perspective du PASNGM
- > Sensibiliser les participants sur la thématique M&D
- > Présenter les résultats de l'enquête-ménages menée sur la commune, identifier les éventuelles lacunes en termes d'informa-

tion (présence d'une communauté immigrée non-notifiée, par exemple)

- > Retracer collectivement l'historique de la migration dans chaque quartier (premières familles arrivées, historique des flux, événements marquants, etc.)
- > Identifier les acteurs du développement du territoire, présents ou non sur la commune, et leurs liens aux communautés migrantes
- > Répertoire les projets de codéveloppement sur la commune, et leur degré de réussite ou d'échec
- > Échanger sur l'opportunité de mettre en place un espace de concertation entre les migrants (immigrés et/ou diaspora) et les acteurs du développement du territoire

Ces focus groupes ont été au nombre de 4 :

- ① Le 22 octobre à PK8 pour les quartiers PK7, PK8 et PK9 ;
- ② Le 28 octobre à l'Hôtel de Ville pour les quartiers PK10 et PK11 ;
- ③ Le 4 novembre à Pk12 pour les quartiers PK12, PK13, PK14 ;
- ④ Le 11 novembre à l'Hôtel de Ville pour les quartiers Secteurs 16, 17 et 18 de Tarhile.

Plus de détails sur les temps de concertation sont disponibles à la fin de la partie III. 3. du présent document.



Annexe 4 – Fiches acteurs M&D

Association des Femmes Migrantes en Mauritanie – AFEMIMA

Association de ressortissants étrangers

carte de visite

CONTACT(S)	Mama SarataDiatta. 36 94 33 10 - afemima@gmail.com
LOCALISATION DU SIEGE	Sebkha, Nouakchott Mauritanie
ZONE(S) D'INTERVENTION	Nouakchott Mauritanie
DATE DE CRÉATION	2016

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Les membres de l'AFEMIMA ont eu l'occasion de bénéficier de nombreuses formations de l'OIM (traite et trafic des migrants, gestion de projets, etc.), participe aux Tables Rondes de référencement des migrants en situation de vulnérabilité organisées par l'agence de l'ONU, et travaille avec elle sur la question du retour des migrants dans leur pays d'origine. À chaque fois, les membres de l'association ayant bénéficié des formations de l'OIM organisent des séances de capitalisation et de restitution auprès des autres membres, afin que l'ensemble d'AFEMIMA profite des connaissances acquises.

En 2017, l'AFEMIMA a mené une campagne d'identification des enfants migrants subsahariens en situation de vulnérabilité, en partenariat avec l'Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF) et Réseau Afrique de l'Ouest pour la Protection de l'Enfance (RAO), dans le cadre d'un projet visant au retour des enfants identifiés.

Le 18 décembre 2017, AFEMIMA a appuyé l'OIM dans l'organisation d'un événement au Musée National de Mauritanie, dans le cadre de la Journée Internationale des Migrants. L'ensemble de ces activités ont été menées bénévolement.

Partenariats

L'AFEMIMA mène régulièrement des activités avec l'OIM et l'AMDH, mais aussi avec d'autres structures de façon plus ponctuelle, comme Save the Children, Alianza por la Solidaridad, ou encore l'AFCF.

Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne – CRME

Association nationale

carte de visite

CONTACT(S)	Boubou CAMARA, Président (+34) 631 552 069 - ntuwindi@gmail.com
LOCALISATION DU SIEGE	Madrid Espagne
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nationale en Espagne Nationale en RIM
DATE DE CRÉATION	2017

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le CRME a été créé sur la base des préoccupations de la diaspora exprimées par l'association catalane Guidimakha REMU ; afin de porter ces préoccupations au niveau national le CRME s'est fixé les objectifs suivants :

- Créer une entité apolitique qui représente tous les migrants mauritaniens en Espagne.
- Faire un pont avec les autorités locales en Espagne et en RIM.
- Promouvoir la cohésion de la diaspora et son intégration en Espagne.
- Faire connaître la Mauritanie et sa culture en Espagne.
- Défendre les intérêts et les droits de tous les Mauritaniens vivant en Espagne.
- Encourager la coopération et le développement entre l'Espagne et la Mauritanie.
- Soutenir toute initiative susceptible de bénéficier aux résidents mauritaniens en Espagne.
- Évitez tout acte répréhensible ou toute attitude répréhensible susceptible de nuire à notre image.

Ses actions sont à ce stade axées sur la communication pour que la diaspora connaisse le CRME et ses objectifs.

Partenariats**En Espagne :**

Le CRME est une structure très récente. Elle se construit sur la base des liens qu'elle a avec l'association Guidimakha REMU (association créée en 2005 qui rassemble les associations villageoises, culturelles et de femmes des migrants du Guidimakha en Catalogne).

En France :

Le CRME construit des liens avec le RAME et le réseau français de la diaspora.

RAME – Réseau des Associations des Mauritaniennes en Europe

Réseau à vocation européenne

carte de visite

CONTACT(S)	Bakary Kamara, Président +33 (0)6 19 27 11 04
LOCALISATION DU SIEGE	Paris 18 ^e Région Ile-de-France France
ZONE(s) D'INTERVENTION	Européenne et échelle nationale en RIM
SITE INTERNET	http://www.le-rame.org/
DATE DE CRÉATION	2004

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le RAME est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics Mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de développement, ici et là-bas. Le RAME s'est constitué et organisé pour construire une structure fédératrice apte à renforcer et appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement.

Le réseau œuvre d'une part à promouvoir, coordonner et soutenir les actions de ses membres dans leurs projets respectifs, notamment le développement local, l'insertion citoyenne et professionnelle « ici » et « là-bas », et d'autre part il entend contribuer à la promotion des dialogues intergénérationnels, interculturels et Nord-Sud.

Les objectifs du RAME sont :

- Fédérer et coordonner les efforts des acteurs impliqués dans le développement ;
- Contribuer à la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement de la Mauritanie et créer les conditions de leur participation au financement du développement ;
- Mutualiser les expériences et les actions des membres en vue de les améliorer collectivement et durablement.

Partenariats**En France :**

Le RAME développe des partenariats avec ses membres, le FORIM, le Grdr, Coordination Sud.

Annexe 5 – Bibliographie

- Secours catholique – Caritas Mauritanie, *Diagnostic sur la migration* – Mauritanie, février 2015.
- OSPUN/CUN, *Étude de la croissance spatiale de Nouakchott* – évolution du bâti entre 2007 et 2012, publiée en 2014.
- Documents produits dans le cadre de l'évènement : *Les Ateliers de Cergy*, Armelle Choplin, Frédéric Vincent, et contributions, 2014.
- Office National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2013.
- Plan de développement communal (PDC) de Riyadh, 2013-2017.
- Armelle Choplin, « *Quand la mer se ferme* » – Du transit au post-transit migratoire en Mauritanie. In *Hommes & Migrations*, 2010.
- A. Mansion et V. Rachmuhl, « *Nouakchott, le destin lié de la ville et des quartiers pré-caires* », in P. Gras (dir.), *Voyage en Afrique urbaine. Urbanisation, modernité et société*, L'Harmattan, Carnets de Ville, 2009, Paris, pp 107-124.
- OIM, *Migration en Mauritanie* – Profil national 2009. Publication cofinancé par l'Union européenne.
- Armelle Choplin, 2009. Nouakchott. *Au carrefour de la Mauritanie et du monde*, Khartala.
- SidnaNdah Mohamed Saleh, *Éléments de migration en Mauritanie*. Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 2008.
- OSPUN/CUN, *Étude de la croissance spatiale de Nouakchott – Évolution du bâti entre 2007 et 2012*.
- Alain Antil et ArmelleChoplin, « Le chaînon manquant : *la route Nouakchott-Nouadhibou, dernier tronçon de la transsaharienne Tanger-Dakar* ». In *Afrique Contemporaine*, La Documentation Française, 2004.
- Philippe Tanguy, *L'urbanisation irrégulière à Nouakchott : 1960-2000. L'institution de la norme légal/illégal*. In *Insaniyat*, 2003.



Réalisé avec l'appui de



Projet financé par l'Union européenne

